

THEME 1

INSERTION DES JEUNES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL AU CAMEROUN EN 2010

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES GRAPHIQUES	vi
RESUME EXECUTIF	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DEL'INSERTION DES JEUNES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL.....	3
1.1 Revue de la littérature sur l'insertion des jeunes.....	3
1.2 Définition des concepts	7
1.3 Méthodologie et cadre d'analyse.....	9
CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET SITUATION D'ACTIVITE DES JEUNES	13
2.1 Caractéristiques sociodémographiques des jeunes.....	13
2.2 Situation d'activité des jeunes.....	17
CHAPITRE 3 : CHOMAGE DES JEUNES	21
3.1 Caractéristiques du chômage des jeunes	21
3.2 Chômage de première insertion.....	25
3.3 Emploi antérieur et raisons de la perte d'emploi chez les jeunes en situation de chômage	27
3.4 Stratégies d'insertion des jeunes en situation de chômage	28
CHAPITRE 4 : STRUCTURE DES EMPLOIS, REVENUS ET CONDITIONS D'ACTIVITE DES JEUNES	31
4.1 Caractéristiques des jeunes actifs occupés	31
4.2 Structure des emplois des jeunes actifs occupés	34
4.3 Ancienneté des jeunes dans l'emploi	36
4.4 Revenus de l'emploi principal.....	36
4.5 Horaires de travail	37
4.6 Sous-emploi.....	38
4.7 Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants.....	40
CHAPITRE 5 : DETERMINANTS DE L'INSERTION DES JEUNES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL.....	43
5.1 Facteurs explicatifs de la situation d'activité des jeunes au niveau national	43
5.2 Facteurs explicatifs de la situation d'activité des jeunes en milieu urbain	45
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	47
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	49
ANNEXES	50
Annexe 1 : Résultats du modèle logistique multinomial au niveau national, en milieu urbain, chez les jeunes de sexe masculin et de sexe féminin	51
Annexe 2 : Equipe de rédaction	55

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT	: Bureau International du Travail
BTS	: Brevet de Technicien Supérieur
BUCREP	: Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CNPS	: Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
COSUP	: Conseil d'Orientation Scolaire Universitaire et Professionnelle
CSP	: Catégorie Socioprofessionnelle
DESSD	: Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées en Démographie
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSEP	: Diplôme Supérieur d'Etudes Professionnelles
EESI 1	: Première Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
EESI 2	: Deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
FCFA	: Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale
FMI	: Fonds Monétaire International
FNE	: Fonds National de l'Emploi
HND	: Higher National Diploma
INS	: Institut National de la Statistique
MINEFOP	: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
OCDE	: Organisation pour la Coopération du Développement Economique
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
ONEFOP	: Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONT	: Observatoire National du Travail
ONU	: Organisation des Nations Unies
PADER	: Projet d'Appui au Développement des Emplois Ruraux
PAJER-U	: Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PARFIP	: Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques
PARIC	: Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais
PED	: Programme Emplois Diplômés
PIAASI	: Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel

PIFMAS	:	Projet d'Insertion Socio-économique des Jeunes par la création des Micro entreprises de Fabrication du Matériel Sportif
PPTE	:	Pays Pauvre Très Endetté
SPSS	:	Statistical Package for the Social Science
UNFPA	:	Fonds des Nations Unies pour la Population
ZD	:	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Proportion (%) des jeunes dans la population selon le sexe, par région d'enquête et milieu de résidence ; répartition (%) des jeunes par région d'enquête et milieu de résidence.....	13
Tableau 2.2 : Répartition (%) des jeunes par niveau d'instruction, taux d'alphabétisation et durée moyenne des études, selon le milieu de résidence et le sexe.....	14
Tableau 2.3 : Proportion (%) de jeunes en cours de scolarisation par niveau d'instruction et âge selon le milieu de résidence et le sexe	15
Tableau 2.4 : Statut des jeunes dans les ménages, répartition (%) des jeunes par type de ménage en fonction du milieu de résidence.....	17
Tableau 2.5 : Répartition des jeunes par état matrimonial selon le groupe d'âge et le sexe	17
Tableau 2.6 : Taux d'activité (%) des jeunes par sexe, selon la région d'enquête et le milieu de résidence.....	18
Tableau 2.7 : Taux d'activité (%) des jeunes ne fréquentant pas/plus l'école par sexe selon le milieu de résidence.....	19
Tableau 2.8 : Répartition (%) des jeunes en situation d'inactivité par raison d'inactivité selon le sexe	19
Tableau 3.1 : Taux de chômage (BIT, élargi) par sexe et âge selon le milieu de résidence.....	22
Tableau 3.2 : Taux de chômage en milieu urbain par cycle d'études et selon le sexe	23
Tableau 3.3 : Taux (%) de chômage (BIT, élargi) des jeunes ne fréquentant pas/plus l'école par sexe selon le milieu de résidence.....	23
Tableau 3.4 : Taux de chômage (%) BIT par statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe	24
Tableau 3.5 : Âge moyen des chômeurs, nombre moyen d'années d'étude, proportion de chômeurs par milieu de résidence.....	24
Tableau 3.6 : Durée moyenne du chômage au sens du BIT (en mois) par sexe et génération selon la région d'enquête et le milieu de résidence	25
Tableau 3.7 : Proportion de chômeurs de première insertion (%) parmi les chômeurs (BIT) par sexe et génération selon la région d'enquête et le milieu de résidence	26
Tableau 3.8 : Répartition (%) des chômeurs de première insertion par niveau d'instruction selon la génération.....	26
Tableau 3.9 : Durée moyenne (en mois) au chômage de première insertion par sexe selon le milieu de résidence.....	27
Tableau 3.10 : Taux de chômage élargi (%) des jeunes par statut dans l'emploi antérieur selon le milieu de résidence et le sexe	27
Tableau 3.11 : Taux de chômage (%) des jeunes par motif de départ de l'emploi antérieur selon le milieu de résidence.....	28
Tableau 3.12 : Répartition (%) des chômeurs au sens élargi par canal de recherche d'emploi selon le milieu de résidence et la génération	28
Tableau 3.13 : Répartition (%) des actifs occupés par canal utilisé pour obtenir leur emploi selon le milieu de résidence et la génération	29
Tableau 4.1 : Caractéristiques des jeunes actifs occupés	33
Tableau 4.1 : Répartition (%) des emplois occupés par les jeunes par secteur d'activité, secteur institutionnel, catégorie socioprofessionnelle en fonction du milieu de résidence	34

Tableau 4.3 : Caractéristiques des emplois par secteur d'activité	35
Tableau 4.4 : Répartition (%) des jeunes actifs occupés par ancienneté selon la catégorie socioprofessionnelle	36
Tableau 4.5 : Caractéristiques de l'emploi principal par secteur institutionnel et milieu de résidence .	37
Tableau 4.6 : Caractéristiques de l'emploi principal des jeunes par catégorie socioprofessionnelle....	37
Tableau 4.7 : Répartition (%) des jeunes par durée hebdomadaire de travail selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence	38
Tableau 4.8 : Taux (%) de sous-emploi des jeunes par secteur institutionnel et le sexe selon le milieu de résidence et le type de sous-emploi	39
Tableau 4.9 : Taux (%) de sous-emploi global des jeunes et adultes par région et le milieu de résidence	40
Tableau 4.10 : Conditions de travail des travailleurs dépendants	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Proportion (%) des jeunes ayant suivi une formation professionnelle par région d'enquête, sexe et milieu de résidence	16
Graphique 2.2 : Répartition des jeunes par situation d'activité.....	18
Graphique 3.1 : Taux de chômage au sens du BIT par âge et sexe selon le milieu de résidence.....	22

RESUME EXECUTIF

Pour analyser et comprendre la situation des jeunes sur le marché du travail, les données de l'EESI 2 ont été mises à contribution. Un diagnostic est établi et des déterminants significatifs relevés.

Les jeunes de 15-34 ans représentent 34,3% de l'ensemble de la population. Ils sont en proportion plus nombreux en milieu urbain (41,6%) qu'en milieu rural (29,7%). Ceux de sexe masculin représentent 32,9% de la population masculine et ceux de sexe féminin 35,6% de la population féminine.

La proportion de jeunes qui ont fait l'enseignement technique est très faible par rapport à ceux de l'enseignement général quelque soit le cycle, le milieu de résidence ou le sexe.

Un peu plus de sept jeunes sur dix ne sont plus dans le système éducatif. Ils sont des potentiels candidats à l'insertion sur le marché du travail. La proportion des jeunes potentiellement candidats à l'insertion professionnelle en milieu rural est de loin supérieure à celle du milieu urbain (77,1% et 64,5%).

Le taux d'activité des jeunes est de 69,8%. Ce taux d'activité est plus élevé chez les hommes (76,2%) que chez les femmes (64,1%) et ceux indépendamment de la région d'enquête et du milieu de résidence.

Le taux de chômage des jeunes au sens du BIT est plus élevé (6,0%) que celui de l'ensemble de la population (3,8%). En milieu urbain, ce taux de chômage est plus élevé chez les personnes ayant suivi un cursus académique général que chez ceux ayant suivi un cursus technique ou professionnel tant chez les jeunes de sexe masculin que chez ceux de sexe féminin.

Le taux de chômage au sens élargi des jeunes ayant suivi un cursus d'enseignement technique est respectivement de 10,1% et 10,4% pour les jeunes ayant les niveaux d'instruction secondaire technique 2nd cycle et 1^{er} cycle contre 27,1% pour les jeunes ayant le niveau d'instruction supérieur.

Les canaux informels de recherche d'emploi sont usités par la grande majorité (88,0%) des jeunes en situation de chômage. Plus spécifiquement, ces jeunes recherchent principalement (40,2%) un emploi par le réseau de relation des parents et d'amis. Cette proportion est plus importante en milieu rural (43,8%) qu'en milieu urbain (38,8%). La recherche directe auprès des employeurs vient en seconde position (21,0%). Les voies de petites annonces sont utilisées par 8,0% de demandeurs d'emploi.

Le secteur informel (agricole et non agricole) est le secteur dans lequel la grande majorité de jeunes (92,0%) exercent leur emploi. La part de l'emploi des jeunes dans le secteur formel reste faible (7,9%).

Les jeunes ont majoritairement le statut de travailleur indépendant dans leur emploi principal. Cette catégorie représente 43,4% des emplois occupés par les jeunes. Elle est suivie par celle des aides familiaux (33,4%).

Le revenu mensuel moyen que les jeunes tirent de leur emploi principal est de 32 200 FCFA. Il est inférieur au revenu moyen de l'ensemble de la population qui se situe à 39 400 FCFA.

Le revenu mensuel moyen des jeunes en milieu urbain s'élève à 52 600 FCFA contre 19 600 FCFA en milieu rural.

Le sous-emploi visible touche 14,5% de jeunes qui ont un emploi. Le taux de sous-emploi visible est plus élevé (31,1%) dans le secteur public. Ce taux est de 17,0% pour le secteur informel non agricole et de 10,8% pour l'informel agricole. Selon le milieu de résidence, l'on observe que le sous-emploi invisible est plus important dans le secteur public (44,8% en milieu rural et 24,5% en milieu urbain) et dans le secteur informel non agricole (18,6% contre 16,2%). Le sous-emploi visible touche 17,2% de jeunes qui exercent leur emploi dans le secteur privé formel en milieu rural et 15,4% de ceux qui exercent dans l'informel agricole.

Le taux de sous-emploi global est très élevé chez des jeunes qui ont un emploi (71,4%). Sur dix jeunes qui ont un emploi, huit sont en situation de sous-emploi en milieu rural et six sur dix le sont en milieu urbain.

Aussi bien en milieu urbain que dans l'ensemble de la population, la région d'enquête, l'âge, le sexe, le statut migratoire, le fait d'avoir suivi une formation professionnelle ou non, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la religion, la situation d'activité du père, la situation d'activité de la mère, le type d'entreprise où travaillait le père ou la mère, le niveau d'instruction du père ou de la mère sont des déterminants de l'insertion professionnelle des jeunes.

INTRODUCTION

L'Afrique est le continent au monde où la proportion des jeunes est la plus élevée¹ (environ 35%) et le restera encore dans les décennies à venir. Parmi les défis majeurs auxquels font face cette jeunesse, figurent le chômage, le sous-emploi, le manque de compétences ou d'éducation appropriée, la pauvreté, le faible accès au capital, etc. (UNFPA, 2011).

La problématique de l'insertion des jeunes sur le marché du travail, relève entre autres de ce que ceux-ci ont une formation scolaire ou universitaire souvent moins bien considérée par les demandeurs de travail. A la sortie du système éducatif, les jeunes, pour ne pas affronter le chômage, se retrouvent pour la plupart dans ce que VERDIER² appelait en 1993 le "sas de transition". Il s'agit de cette situation d'emploi inadéquat où les jeunes, pour subvenir à leurs besoins, exercent des emplois qui ne correspondent pas à leurs qualifications ou qui sont sous-payés. C'est ainsi que la plupart de ces derniers se retrouvent employés dans le secteur informel, caractérisé par des emplois précaires.

Au Cameroun, la question de l'emploi des jeunes est d'actualité. Déjà, la grande crise qui a frappé le pays entre 1985 et 1994 avait pratiquement réduit les chances des jeunes d'accéder à un emploi salarié. Les jeunes qui sont âgés de 15-34 ans en 2010 sont nés dans la période 1976-1995. Sur cette période, la situation économique du pays est plutôt morose. On est passé d'une période de prospérité relative, marquée par une autorégulation du marché du travail avec l'Etat comme principal employeur à une période de crise survenue dès 1985. Celle-ci a remis en cause ce modèle et consacré ainsi le désengagement progressif de l'Etat du marché du travail. L'équilibre qui prévalait dès lors sur le marché du travail est rompu. Le nouveau contexte fait du secteur privé le principal pourvoyeur d'emplois. Ainsi, la transition entre l'école et le premier emploi décent connaît de longues périodes d'attente pendant lesquelles les jeunes sont le plus souvent confrontés à des emplois précaires.

L'atteinte de l'initiative PPTE en 2006 a contribué à l'amélioration de l'environnement économique (en termes de croissance économique) et devrait produire des effets positifs sur le marché du travail.

Les nouvelles stratégies de l'emploi mettent désormais l'accent sur des politiques actives et justifient la création et la mise en place des institutions de régulation et des structures spécialisées d'intermédiation pour faciliter le rapprochement de l'offre et de la demande d'emplois. C'est dans ce nouveau cadre que s'est inscrit la stratégie emploi du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) adopté en 2009. Cette stratégie et les OMD font des problèmes du chômage et du sous-emploi des jeunes, une préoccupation particulière. Ils se proposent de concentrer les efforts du pays à la recherche de la croissance et à la redistribution de fruits jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes.

Au niveau opérationnel, plusieurs instruments sont mis en place pour résoudre les problèmes d'emploi des jeunes à savoir : la création du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP), de l'Observatoire National du Travail (ONT), du Fonds National

¹ UNFPA, 7 milliards de personnes : leur monde, leurs possibilités, Etat de la population mondiale en 2011.

² Jacques GAUDE, L'insertion des jeunes et les politiques d'emploi-formation, Cahiers de l'Emploi et de la Formation, 1997.

de l'Emploi (FNE), du Conseil National de la Jeunesse. De même, la promotion de l'auto-emploi et de l'emploi des jeunes est faite entre autres à travers : le Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI), le Programme Emplois Diplômés (PED), le Projet d'Appui au Développement des Emplois Ruraux (PADER), le projet d'appui au secteur de l'artisanat, le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U), le Projet d'Insertion Socio-économique des Jeunes par la création des Micro entreprises de Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS), le Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais (PARIC), etc.

Malgré ces différentes mesures, la situation des jeunes sur le marché du travail n'est guère reluisante. Le rapport principal de la phase 1 de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) de 2010 révèle que les jeunes de 15-34 ans sont les principales victimes des différentes contraintes liées à l'insertion sur le marché du travail. Leur taux de chômage au sens élargi reste le plus élevé au sein de la population et se situe à 15,5% en milieu urbain. Ce sont également les jeunes qui souffrent le plus du problème de sous-emploi (71,4%).

Ces constats imposent que l'on fasse un diagnostic de la situation de ces jeunes sur le marché du travail. Il s'agit ici d'apporter des éléments de réponse aux questionnements ci-après :

- Quelle est la situation d'activité des jeunes ?
- Quelles sont les stratégies que les jeunes mettent en œuvre pour s'insérer sur le marché du travail ?
- Quelles sont les conditions d'activité de ces jeunes ?
- Qu'est-ce qui explique à un moment donné la situation d'activité d'un jeune au niveau national et en milieu urbain ?

L'objectif principal de cette étude est une contribution à la connaissance des déterminants de l'insertion des jeunes sur le marché du travail au Cameroun.

Ce rapport compte cinq chapitres. Le premier présente le cadre théorique et méthodologique de l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi, le deuxième traite des caractéristiques sociodémographiques et la situation d'activité des jeunes, le troisième étudie le chômage des jeunes en mettant en relief les caractéristiques des chômeurs et leurs stratégies d'insertion. Le quatrième se focalise sur l'analyse de la structure et la dynamique des emplois des jeunes, les revenus, les horaires et les conditions d'activité. Le cinquième identifie les déterminants de la situation d'activité des jeunes sur le marché du travail.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DEL'INSERTION DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Ce chapitre traite du cadre théorique et méthodologique de l'insertion des jeunes sur le marché du travail. A ce titre, un tour d'horizon des différentes théories explicatives de l'accès et du maintien à l'emploi est fait. Par la suite, il est présenté la démarche méthodologique mise en œuvre pour répondre aux préoccupations soulevées en rapport avec la situation d'activité des jeunes.

1.1 Revue de la littérature sur l'insertion des jeunes

Selon Laramée et Vallée (1991), « le cadre théorique sert principalement à présenter un cadre d'analyse et à généraliser des relations théoriques déjà prouvées dans d'autres contextes pour tenter de les appliquer au problème étudié ». La revue de la littérature faite ici permet de faire l'état de la recherche sur l'insertion professionnelle des jeunes.

1.1.1 Causes du chômage

L'O.C.D.E (1977, 1979) et d'autres organismes énumèrent un certain nombre de facteurs qui seraient responsables des difficultés que les jeunes rencontrent dans leur processus d'insertion professionnelle :

- les facteurs démographiques : un nombre élevé de jeunes arrivent en même temps sur le marché du travail ;
- les facteurs économiques : la récession mondiale entrave la création de nouveaux emplois qui permettraient d'absorber les nouveaux venus sur le marché du travail ;
- les facteurs éducatifs : l'allongement de la période des études augmente le niveau des attentes et des exigences à l'égard des postes de travail et, partant, des déceptions vis-à-vis des possibilités offertes par le marché du travail qui s'automatise continuellement ;
- les facteurs technologiques : les changements technologiques provoquent des modifications dans les processus de production qui, en retour, demandent une main-d'œuvre très qualifiée ou très peu qualifiée. Les finissants d'une formation professionnelle dispensée par le système d'enseignement deviennent souvent surqualifiés et développent des attentes trop élevées par rapport à ce que peuvent offrir les entreprises en termes d'emplois et de conditions de travail ;
- les facteurs sociaux : les nombreux changements qui ont marqué les sociétés ces dernières années ont eu des répercussions sur les mentalités et les attitudes des jeunes. Par exemple, les jeunes sont en général plus exigeants, non seulement à l'égard de leur future occupation, mais de la société en générale ;
- les facteurs politiques : la plupart des pays industrialisés ont mis en avant des lois régissant le marché du travail et certaines conditions de travail (par exemple la scolarité obligatoire, le salaire minimum, les impôts) qui peuvent influencer la période d'insertion professionnelle. Ce qui n'est pas souvent le cas pour les pays en développement.

A cette liste de facteurs, on peut ajouter le comportement des entreprises à créer de plus en plus des postes d'emploi de contractuels et des postes intérimaires. Cette situation affecte directement l'insertion professionnelle puisque le travailleur se retrouve devant la situation

emploi-chômage-emploi-chômage, à la merci des fermetures et des ouvertures de postes de travail.

Ces quelques grands facteurs qui influencent l'insertion professionnelle permettent de se poser certaines questions sur la relation école-travail et d'examiner les différentes approches de cette relation. Dans cette approche globale, la cause principale du chômage ou du sous-emploi des jeunes serait la rigidité et le cloisonnement du système d'enseignement qui ne saurait réagir rapidement aux transformations du marché du travail. En conséquence, les formations dispensées sont qualitativement et quantitativement insatisfaisantes. Certains auteurs mettent l'accent sur l'insuffisance de précision des prévisions de l'emploi qui induisent en erreur les responsables des politiques de formation.

Même si les théories sur le marché du travail sont relativement muettes à l'égard de l'insertion professionnelle, il est possible de déceler certains éléments implicitement explicatifs. Les principales grandes théories sont celles du capital humain, de la quête d'emploi et du double marché du travail (dual labor market). Toutes les trois sont à caractère économique et les deux premières se situent dans le prolongement de la théorie néo-classique (Dubar, 1980).

1.1.2 Théories et modèles explicatifs de l'insertion professionnelle

1.1.2.1 Théorie néoclassique

Selon la théorie néoclassique, le marché du travail repose principalement sur la motivation économique des acteurs, c'est-à-dire sur la recherche de la satisfaction maximale de leurs intérêts. Si les employeurs recherchent une production efficace aux coûts minima, les travailleurs, quant à eux, investissent dans l'éducation, la formation et l'information dans le but d'obtenir le meilleur salaire dans les meilleures conditions de travail.

Partant de ces principes, la théorie de la quête d'emploi s'intéresse plus particulièrement au comportement rationnel du chercheur d'emploi et tente «de définir une période et un processus d'insertion en s'attachant à ses actes et, plus précisément, à l'utilisation de son temps» (Vincens, 1981). Autrement dit, l'utilisation du temps de l'individu devient la variable lourde puisqu'il s'opère un changement majeur dans celui-ci. En effet, si l'individu consacrait la majeure partie de son temps à étudier ou à se divertir, le cap change au moment de son insertion professionnelle. Il se consacre dès lors à la recherche d'un emploi ou au travail lui-même. Selon cette approche théorique, la place du demandeur d'emploi est au même niveau que celle de l'employeur dans la situation d'échange. En d'autres termes, le contrat de travail paraît se dérouler entre deux personnes libres et la négociation se fait entre le travailleur et l'employeur. L'embauche unit deux agents économiques qui acceptent l'un et l'autre les termes de l'accord. Cette approche théorique repose en quelque sorte sur celle de l'équilibre individuel. Un individu, acteur central selon cette conception, est en équilibre quand il estime ne pas pouvoir accroître les bénéfices dont il dispose en modifiant la répartition de son temps entre les diverses activités possibles. Il existe évidemment une infinité d'états qui accroîtraient la somme des avantages de l'individu, mais aucun ne lui apparaît actuellement accessible par ses propres efforts.

1.1.2.2 Théorie du capital humain

La théorie du capital humain fait ressortir dans la relation école travail l'importance de l'investissement éducatif qui donne en retour à l'individu l'accès à des emplois qui le rentabilisent. Ainsi, la rentabilité sera plus ou moins grande en fonction de l'adéquation, au sens large, entre la formation et le poste de travail. Cette approche définit, en résumé,

l'insertion professionnelle à partir de l'investissement dans la formation initiale. A ce titre, l'insertion professionnelle d'un individu s'effectue tant et aussi longtemps que l'emploi occupé ne permettra pas de rentabiliser l'investissement initial en éducation. Bien souvent, l'explication mise en avant repose sur le manque d'information ou sur les attitudes individuelles des chercheurs d'emploi (manque de mobilité, manque de formation adéquate, exigences ou attentes démesurées par rapport à l'offre, etc.).

Autrement dit, on peut émettre l'hypothèse que les travailleurs, selon leur âge, leur sexe, leur formation ou d'autres variables, se situent différemment vis-à-vis du marché du travail.

L'insertion professionnelle ne peut donc être considérée uniquement comme une période transitoire, plus ou moins longue, selon plusieurs variables et conditions, entre l'école et le travail. Il est de plus en plus connu que non seulement le diplôme n'assure plus un travail, mais que la déqualification grandissante des postes de travail rend bien souvent les finissants du système d'enseignement supérieur surqualifiés par rapport aux emplois disponibles.

Le processus d'insertion professionnelle commence à l'école et se termine dans l'entreprise au moment où le travailleur occupe un poste de travail stable et devient conscient des étapes de sa carrière.

Théoriquement l'insertion professionnelle est non seulement influencée par les faits de socialisation et les faits d'organisation, mais elle participe à la définition de ces faits. En effet, les individus en période d'insertion professionnelle peuvent exercer ou non des pressions, autant sur le système d'enseignement que sur l'entreprise pour favoriser une réorientation des faits de socialisation et des faits d'organisation.

1.1.2.3 Théorie féministe de l'insertion des femmes sur le marché du travail

Cette théorie postule la domination masculine comme un fait historique. Ainsi, les inégalités qui existent entre les femmes et hommes sur le marché du travail ne sont que des cas de discrimination résultant de la position subordonnée de la femme dans la société, position historiquement et culturellement construite.

« *En considérant l'histoire des femmes comme un cas particulier de l'histoire générale des formes de domination, les auteurs (féministes) situent la division sexuelle du travail à l'origine de cette domination, légitimée par la naturalisation des différences et des rapports entre sexes* » (Bourdieu et Passeron, 1990, cité par Locoh et al., 1996 : 2).

Les conséquences de cette subordination et de la division sexuelle du travail qui en découle font que la femme assumant seule le travail de production domestique (élever les enfants, s'occuper du ménage, etc.), dispose de moins de temps pour participer à d'autres types d'activités, en l'occurrence économiques (Hartmann 1976, Sacks 1979, Dussault 1987). Quand bien même les femmes sont présentes sur le marché du travail, les activités qu'elles exercent ne constituent très souvent qu'une extension des activités domestiques d'où leur caractère précaire et sous-estimé et *in fine* leur faible rémunération (Boserup 1970, Evenson 1978, Lele 1986).

1.1.2.4 Modèle d'investissement en éducation et d'offre de travail simultané

Blakemore et Low (1983, cité par Julie du Bois (2002) ont élaboré un modèle d'investissement en éducation et d'offre de travail simultané dans le but d'étudier et de prévoir l'effet d'un changement dans les conditions du marché du travail sur les choix travail-

études. En théorie, un taux de chômage élevé et des salaires bas réduisent le coût d'option des études mais diminuent aussi le revenu familial disponible pour financer l'éducation. L'effet net des conditions du marché du travail sur les choix travail-études est déterminé de façon empirique.

Le modèle de Blakemore et Low repose sur l'hypothèse que les individus choisissent une combinaison d'investissement en éducation et d'offre de travail qui maximise la valeur présente nette attendue des revenus sur leur horizon de vie. Cette valeur est définie comme étant une fonction des caractéristiques de l'individu, des coûts directs des études, des ressources financières, autres que le revenu, disponibles pour couvrir les coûts directs des études ainsi que du taux de chômage et des salaires.

Pour cette théorie, une hausse du taux de chômage a pour effet de réduire la probabilité de poursuivre des études. L'effet revenu négatif d'une hausse du taux de chômage annule donc l'effet positif d'une diminution du coût d'option.

L'impact d'une hausse des salaires sur les choix travail-études a également été estimé. L'effet revenu semble dominer encore une fois puisqu'une hausse des salaires entraîne une augmentation de la probabilité de poursuivre des études bien que les étudiants soient également plus susceptibles de travailler à temps partiel pendant leurs études. En bref, les conditions du marché du travail influencent la décision d'investir en éducation principalement parce qu'elles influent sur le revenu familial.

1.1.2.5 Modèle formation-emploi

L'adéquation diplôme-emploi est réalisée ici par « tâtonnement » à l'issue de la période d'insertion. Est-ce à dire qu'au terme de cette période, tous les jeunes réalisent l'adéquation formation-emploi ? La réponse à cette question est évidemment non pour plusieurs raisons.

Ces raisons sont liées aux arbitrages individuels entre coût et bénéfices de la formation et aux caractéristiques du marché du travail, notamment au décalage existant entre offre et demande de travail. Concernant les arbitrages individuels, la théorie de la quête d'emploi, dans ces différentes versions, intègre les coûts de la recherche d'emploi (Stigler, 1962, Mac Call, 1970). Il s'agit, par exemple, du coût de l'information, de celui des trajets, des coûts d'opportunité associés à la durée de recherche, des coûts psychologiques dus à la précarité de la situation, etc. Le jeune qui intègre ces coûts à sa décision de quitter un emploi risque alors de rester dans son emploi même s'il existe ailleurs un emploi plus en adéquation avec ces compétences notamment sa formation initiale. En plus de ces arbitrages individuels, l'état de l'offre et de la demande de travail détermine la qualité de l'adéquation. Tout d'abord et en relation avec ce qui précède, un fort taux de chômage, i.e. l'absence de nombreuses opportunités, augmente le coût d'opportunité d'une démission. Ensuite, l'offre d'éducation n'évolue pas en lien direct avec la demande de compétence. Aussi, assiste-t-on actuellement à une hausse d'éducation dans la plupart des pays développés (Béduwe et alii, 2002) générant des phénomènes de déclassement, au moins à l'embauche. Des diplômés qui pourraient prétendre à un niveau d'emploi donné, acceptent des emplois moins qualifiés faute de demande pour les emplois en adéquation avec leur niveau de formation.

Une lecture analytique des recherches empiriques récentes sur l'insertion professionnelle montre que les jeunes manifestent beaucoup d'appréhension à l'égard du monde du travail. Non seulement ils manifestent de l'inquiétude à l'égard de la quantité des débouchés sur le marché du travail, mais ils se sentent démunis vis-à-vis des grandes composantes et des grands acteurs du monde du travail. En général, il est convenu de reconnaître que les jeunes

finissants de l'enseignement secondaire ont une connaissance approximative du marché du travail, du développement technologique et du syndicalisme.

De plus, si d'une part il y a l'école et l'entreprise qui jouent un rôle majeur, d'autre part on peut se demander si, à niveau égal de formation, la qualité de l'insertion professionnelle des individus dépend de leur sexe, de leur origine sociale, de leur conformité au système idéologique dominant, de leur spécialité. Les relations personnelles et la recherche personnelle d'emploi sont beaucoup plus efficaces que les agences officielles de main-d'œuvre.

Les résultats de plusieurs recherches montrent, dans une large mesure, que les théories économiques (capital humain et quête d'emploi) qui font reposer le marché des occupations sur l'offre et la demande, sont, dans une large mesure, inadéquates. En effet, l'information sur la demande de travail circule surtout dans des milieux restreints et, partant, n'est pas toujours accessible à l'ensemble de la population.

Outre ces constats, les aptitudes professionnelles requises évoluent aussi bien en fonction des représentations sociales que des besoins économiques, et, si l'on tente de classer les occupations en se référant au critère de pouvoir de contrôle et de la détermination des compétences requises, les choix deviennent bien souvent différents, selon les titulaires de ces postes.

Le modèle théorique retenu aux fins de la présente étude repose sur la combinaison des différentes théories qui sont ci-dessus présentées. Ainsi, l'insertion professionnelle des jeunes serait influencée par l'environnement politique, économique et social du pays à travers les règles de fonctionnement du marché du travail, les caractéristiques des parents et des jeunes.

Les facteurs politique et économique constituent la sphère globale qui agit sur l'environnement socioculturel à travers le développement ou non des régions, l'environnement socioéconomique des parents et sur certaines caractéristiques des jeunes.

La réglementation des activités économiques, les politiques d'investissement et les incitations fiscales vont faciliter la création des emplois qui vont alimenter le marché du travail tout en agissant sur son fonctionnement. La santé économique et la stabilité politique d'un pays peuvent faciliter non seulement la création des infrastructures de formation, mais aussi la création des infrastructures de recherche d'emploi qui sont des éléments dont les jeunes peuvent jouir et qui sont susceptibles d'influencer leur insertion.

1.2 Définition des concepts

Plusieurs concepts sont à préciser dans le cadre de ce rapport. Il s'agit notamment de la notion de jeunesse, de l'insertion professionnelle, de population active occupée, du secteur informel, de population active au chômage, de population inactive, etc.

Jeunesse

Le concept de jeunesse³ ou d'enfance diffère considérablement d'un pays à un autre, allant de 7 à 39 ans. En Ouganda, par exemple, un jeune a entre 12 et 30 ans alors qu'au Nigeria et au Bangladesh, il a entre 18 et 35 ans. En règle générale, la jeunesse peut être définie comme étant la période de la vie qui précède le passage à l'âge adulte et celle-ci peut varier en fonction de facteurs divers tels que l'âge moyen auquel les jeunes terminent leurs études et

³ Définition donnée à la page 3 du rapport VI de la conférence internationale du travail, 93^{ème} session, 2005. Le thème de cette conférence était « Emploi des jeunes : les voies d'accès à un travail décent ».

leur formation initiale et celui auquel ils sont censés assumer leurs responsabilités d'adulte dans la collectivité. Le statut légal de la jeunesse peut également varier à l'intérieur d'un même pays et ce sont les éléments comme le mariage, le droit au vote, le droit foncier, les délits pénaux, l'âge du service militaire ou encore la possibilité d'accéder aux services médicaux sans le consentement des parents qui sont pris en compte pour le définir. L'Organisation des Nations Unies (ONU) définit le jeune comme tout individu âgé de 15 à 24 ans. Selon le document de politique nationale de la jeunesse du Cameroun, la jeunesse constitue la population dont l'âge varie entre 15 et 35 ans inclus. Dans cette étude, une personne sera dite jeune si elle est âgée de 15-34 ans révolu.

Insertion professionnelle

Jusqu'ici, il n'existe pas une définition standard et consensuelle du concept de l'insertion professionnelle. Certains chercheurs l'appréhendent comme un processus dynamique qui évolue dans le temps, d'autres la conçoivent comme une étape bien précise dans le cycle de vie des individus.

Selon Vincent (1981), l'insertion professionnelle est définie comme une «*quête d'emploi*» qui débute lorsqu'une personne consacre son temps à la recherche d'un emploi et se termine lorsqu'elle détient un emploi en lien avec sa formation et son projet de vie personnelle. Elle peut aussi être définie comme un processus par lequel un individu passe de l'état de sortie du système de formation initiale à celui d'emploi stable. Dans ce rapport, l'insertion professionnelle est vue dans le sens de l'accès à l'emploi. Elle est opérationnalisée par la situation d'activité. La situation d'activité d'un jeune est l'état de ce jeune par rapport à l'activité économique. A ce titre, un jeune est dit inséré au moment de l'EESI 2, s'il est actif occupé sans préjugé de la stabilité de son emploi. Par ailleurs, le jeune peut être chômeur ou inactif.

Population active occupée

C'est la population regroupant l'ensemble des personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur propre compte, employeurs ou aides familiaux dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi, mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, des congés payés, congé de maternité, un conflit du travail, une formation. Les personnes ayant trouvé un emploi qui commencera ultérieurement (mois suivant l'enquête) sont également compris dans la population active occupée.

Emploi, occupation ou profession

Du point de vue économique, la notion "**d'emploi**" peut se définir comme un "ensemble de tâches et de devoirs devant être exécutés par une même personne". Un **ensemble d'emplois** dont les tâches présentent une grande similitude constitue une **profession** (ensemble des activités, des travaux découlant de l'exercice d'un métier, d'une charge). L'emploi est donc la tâche accomplie ou à accomplir par une personne. C'est l'occupation à laquelle elle se livre habituellement ou occasionnellement. Le terme "*emploi*" ne prête généralement pas à confusion. Un emploi est aussi la place, la situation occupée par un employé, un fonctionnaire dans une administration, une entreprise, impliquant un travail régulier et rétribué. On parle alors d'emploi moderne. Tout en recouvrant en grande partie la même notion, l'"emploi" et les "personnes actives occupées" ne coïncident pas, dans la mesure où une personne peut occuper plusieurs emplois. Ce qui a amené à la distinction d'activité principale et d'activité secondaire.

Secteur informel

Les activités informelles peuvent être définies comme étant des activités génératrices de revenus, mais non réglementées par l'Etat⁴. Ces activités échappent aux mécanismes administratifs mis en place pour l'application de la législation fiscale, du salaire minimum et des autres dispositifs ayant trait aux questions budgétaires et aux conditions de travail. Dans le cadre de l'EESI 2, il s'agit d'un ensemble d'unités de production ne possédant pas de numéro de contribuable et/ou ne tenant pas de comptabilité formelle (selon le Plan Comptable OHADA).

Population active au chômage

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui n'ont pas travaillé au cours de la période de référence ou qui ont travaillé moins de temps que la durée de référence et qui recherche un emploi. On distingue deux types de chômeurs (au sens du BIT et au sens élargi).

Au sens du BIT, un chômeur est une personne sans emploi n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours.

Au sens élargi, un chômeur est une personne sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours de la semaine précédant l'enquête, n'ayant pas recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête, mais est disponible pour travailler immédiatement si l'on lui proposait un emploi.

Ainsi, est considérée comme chômeur, toute personne qui est chômeur au sens du BIT ou au sens élargi.

On distingue deux catégories de chômeurs, celle constituée des personnes ayant déjà travaillé et qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent (chômeurs), et celle n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi (primo demandeurs).

Population inactive

Ce sont les personnes qui n'ont pas d'emploi et n'en cherchent pas. La population inactive comprend généralement les personnes à la retraite, les personnes s'occupant exclusivement de leur foyer, les élèves et les étudiants, les rentiers et les autres inactifs (invalides, vieillards, etc.). On utilise parfois la notion de population dépendante économiquement ou à charge pour désigner l'ensemble des personnes qui ne sont pas en âge de travailler et celles en âge de travailler qui sont inactives. Dans le cas d'espèce, on identifie dans cette catégorie de jeunes, ceux en cours de scolarité/étudiant(e), les femmes au foyer, ceux invalides ou en maladie de longue durée, les rentiers, et les autres jeunes inactifs.

1.3 Méthodologie et cadre d'analyse

La source des données utilisée pour ce rapport est principalement la deuxième **Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel** qui a été réalisée en 2010 par l'Institut National de la Statistique. Par ailleurs, les données de la première Enquête sur l'Emploi et le Secteur

⁴ Cette définition est tirée des documents techniques de l'EESI 2, 2010, INS.

Informel (EESI 1) de 2005 sont mises à contribution pour prendre en compte les évolutions de la situation des jeunes sur le marché du travail.

1.3.1 Variables d'études

Les variables d'études sont celles qui vont servir pour l'estimation du modèle économétrique.

1.3.1.1 Variable à expliquer

La variable à expliquer dans ce rapport est la situation d'activité des jeunes. Cette variable compte trois modalités à savoir : actif occupé, chômeur, et inactif. Pour les analyses, on traite exclusivement de l'insertion sur le marché du travail au moment de l'enquête.

1.3.1.2 Variables explicatives

Les variables indépendantes sont décrites non seulement par les caractéristiques individuelles des jeunes mais aussi par l'environnement socioculturel et l'environnement économiques des parents. Les infrastructures de formation, de recherche d'emploi, et les réseaux sociaux ne feront pas partie des variables d'analyse à cause d'informations déficientes à propos.

a) Caractéristiques individuelles

- *Age*

Cette variable donne un ensemble d'informations sur les capacités physiques d'un individu. Un adulte est en général plus apte physiquement qu'un très jeune ou un âgé. En deuxième lieu, c'est l'âge qui donne à l'individu l'élan de se former et de se qualifier. On retient pour l'âge, deux modalités à savoir 15-24 ans et 25-34 ans.

- *Sexe*

La variable sexe est l'indicateur utilisé pour mesurer directement les relations de genre. Elle a deux modalités homme et femme. Les différences sexuelles sont interprétées comme la manifestation des rôles et statuts assignés par les rapports de genre.

- *Statut migratoire*

Il est utilisé pour vérifier la problématique de l'insertion différentielle entre migrants et non migrants. Cette variable a deux modalités à savoir migrant et non migrant.

- *Niveau d'instruction*

Il permet de mesurer le capital humain d'un individu. Le niveau d'instruction est un critère de différenciation de l'accès à l'emploi. Les modalités retenues pour cette variable sont : sans niveau, primaire, secondaire et supérieur. Toutefois, l'expérience professionnelle considérée comme un aspect important du capital humain ne sera pas opérationnalisé dans cette recherche.

- *Etat matrimonial*

Il s'agit de la situation du jeune vis-à-vis du mariage au moment de l'enquête (même si un changement de situation est prévu dans les jours futurs). Une personne est dite mariée si le mariage est reconnu par la société (traditionnelle), par l'administration (civil) ou par l'église

(religieux). Le mariage est un facteur important dans la transition de la période de jeunesse à celle d'adulte, car celui-ci marque la prise des responsabilités dans la société. Pour le cas d'espèce, l'état matrimonial a trois modalités à savoir: Célibataire, Marié et Divorcé/Séparé/Veuf.

b) Environnement socioculturel

- *Milieu de résidence*

Cette étude couvre l'ensemble du territoire national. On distingue le milieu urbain du milieu rural. Le milieu urbain est composé des agglomérations d'au moins 50 000 habitants ; le milieu rural est constitué des agglomérations de moins de 50 000. Les villes de Douala et de Yaoundé sont considérées comme étant intégralement urbaines et assimilées respectivement aux départements du Wouri et du Mfoundi.

- *Région d'enquête*

Le pays est divisé en 10 régions administratives. Les régions d'enquête correspondent aux dix régions administratives plus Yaoundé et Douala qui sont pris comme des régions à part entière. De ce fait, les régions du Centre et du Littoral sont supposés sans Yaoundé respectivement sans Douala.

- *Religion*

Cette variable permet dans une certaine mesure d'apprécier la constitution des réseaux de relations pouvant conduire à l'accès à l'emploi. Pour cette variable, on distingue les catholiques, les protestants, les musulmans, les animistes et les autres religions.

c) Environnement économique des parents

Plusieurs variables permettent d'apprécier l'environnement économique des parents notamment, la situation d'activité du père ou de la mère, le type d'entreprise les employant quand le jeune avait 15 ans et leur niveau d'instruction. Ces variables sont un « *Proxy* »⁵ qui permet de mesurer l'origine sociale du jeune.

- *Type d'entreprise employant les parents*

Variable caractérisant l'environnement économique des parents. Elle permet aussi de mesurer l'appartenance d'un parent aux différents secteurs d'emplois (Formel ou informel ; privé ou public). Les différentes modalités pour cette variable sont : administration publique, entreprise publique, entreprise privée, organisme international, exploitation agricole, ONG et Ménage.

- *Niveau d'instruction des parents*

Comme chez les jeunes, le niveau d'instruction des parents prend les modalités ci-après : sans niveau, primaire, secondaire et supérieur. Toutefois, l'expérience professionnelle considérée comme un aspect important du capital humain ne peut pas être opérationnalisée dans cette recherche.

⁵ Une variable " proxy" est une variable qui peut être utilisée pour approcher le phénomène que l'on analyse.

1.3.2 Méthodes d'analyse

Les méthodes d'analyse sont autant descriptives qu'explicatives. L'analyse descriptive permet de dresser un portrait de la situation des jeunes sur le marché du travail. L'analyse explicative quant à elle permet de prendre une décision quant à la confirmation ou à la réfutation de l'hypothèse de recherche.

Compte tenu de la nature de la variable dépendante, qui est qualitative et possède trois modalités, le modèle de régression logistique multinomial encore appelé logit multinomial ou logit multinomial indépendant sera mis en œuvre.

Ce modèle a été introduit à la fin des années 60 par Mc Fadden (1968) et Theil (1969). C'est un modèle où la variable expliquée est qualitative et possède plus de deux modalités. Il fait en outre partie des modèles multinomiaux non ordonnés. Les modèles multinomiaux non ordonnés permettent de décrire des choix individuels en présence d'utilité stochastique.

La principale caractéristique du modèle logit multinomial indépendant est que les coefficients β varient en fonction des modalités et que les variables explicatives diffèrent selon les individus uniquement. Chacune des variables explicatives est fonction de l'individu (ceci se vérifie aisément puisque chacune des variables explicatives sont issues d'un questionnaire rempli par chacun des individus). De la même manière, les résultats obtenus attribuent un coefficient différent pour chacune des modalités de la variable expliquée.

L'on modélise alors la probabilité que l'individu i choisisse la modalité j , $j=1 \dots m$, c'est-à-dire dans le cas qui nous concerne, la probabilité pour un jeune d'être au chômage ou d'être inactif, le fait d'être actif occupé est mis en référence.

CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET SITUATION D'ACTIVITE DES JEUNES

Ce chapitre présente les caractéristiques sociodémographiques des jeunes et leur situation d'activité. A ce titre, il analyse leur proportion dans la population, leur situation scolaire, leur environnement familial et leur situation d'activité sur le marché du travail.

2.1 Caractéristiques sociodémographiques des jeunes

Les caractéristiques sociodémographiques des jeunes fournissent des éléments d'appréciation du contexte dans lequel ils évoluent. Ce contexte permettra dans les chapitres suivants, de mieux appréhender leur insertion sur le marché du travail.

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques des jeunes se fait au travers de l'examen de la proportion de jeunes dans la population totale, de la situation scolaire des jeunes et de leur environnement familial.

2.1.1 Proportion de jeunes dans la population

Les jeunes représentent un tiers (34,3%) de l'ensemble de la population tant en 2010 qu'en 2005 (33,2%). Une analyse par milieu montre que les jeunes sont relativement plus nombreux en milieu urbain (41,6%) qu'en milieu rural (29,7%). Selon le sexe, l'enquête révèle une différence très faible entre les proportions de jeunes garçons et de jeunes filles (respectivement 32,9% et 35,6%). Par région d'enquête, on observe que la ville de Yaoundé abrite la plus forte proportion de jeunes (44,2%) et la région de l'Ouest, la plus faible (27,3%).

Tableau 2.1 : Proportion (%) des jeunes dans la population selon le sexe, par région d'enquête et milieu de résidence ; répartition (%) des jeunes par région d'enquête et milieu de résidence

	Région d'enquête											Milieu de résidence			
	Douala	Yaoundé	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe															
Masculin	42,2	44,6	30,7	29,4	31,9	25,7	35,5	27,7	28,6	26,2	39,6	39,3	41,1	27,7	32,9
Féminin	43,3	43,7	38,9	28,6	36,7	30,7	32,5	35,7	30,6	28,4	37,7	43,1	42,0	31,7	35,6
Ensemble	42,7	44,2	34,7	29,0	34,2	28,2	34,0	31,6	29,7	27,3	38,6	41,2	41,6	29,7	34,3
Répartition des jeunes	14,8	14,8	5,3	5,7	4,1	14,7	2,9	9,7	8,1	7,3	4,0	8,6	46,6	53,4	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

2.1.2 Situation scolaire des jeunes

La situation scolaire des jeunes est analysée à travers l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la demande de formation professionnelle.

Du tableau 2.2, il ressort que 78,2% de jeunes sont alphabétisés. Les jeunes du milieu urbain sont en proportion plus nombreux que ceux du milieu rural à savoir lire et écrire une phrase simple en français ou en anglais (93,4% contre 65,0%). Dans l'ensemble, la proportion des jeunes de sexe masculin alphabétisés est plus élevée que celle des jeunes de sexe féminin (83,7% contre 73,3%).

La quasi-totalité des jeunes ont déjà été à l'école. Un jeune sur trois (34%) a le niveau primaire, 28,4% celui du secondaire 1er cycle de l'enseignement général et 17,6% celui du secondaire 2nd cycle de l'enseignement général. La proportion de jeunes qui ont fait l'enseignement technique est très faible par rapport à ceux de l'enseignement général quel que soit le cycle, le milieu de résidence ou le sexe. Le milieu urbain est caractérisé par une scolarisation de même importance dans le primaire et le secondaire général pendant qu'en milieu rural un jeune sur deux a au plus le niveau du primaire.

En milieu rural, les jeunes scolarisés fréquentent en moyenne 2,6 ans de moins que ceux du milieu urbain (7,0 ans contre 9,6 ans). Ce retard observé en milieu rural est vraisemblablement la résultante de plusieurs phénomènes tels que les redoublements, les abandons, l'insuffisance de l'encadrement pédagogique des jeunes scolarisés, l'insuffisance des infrastructures et l'exode rural.

Tableau 2.2 : Répartition (%) des jeunes par niveau d'instruction, taux d'alphabétisation et durée moyenne des études, selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Cameroun		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Niveau d'instruction									
Sans niveau	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	0,3	0,3	0,1	0,2
Primaire	20,3	20,6	20,5	44,8	53,1	48,8	32,3	35,8	34,0
Secondaire général 1er cycle	24,3	31,6	28,0	30,0	27,6	28,8	27,1	29,8	28,4
Secondaire général 2nd cycle	23,1	23,5	23,3	13,0	9,6	11,3	18,2	17,0	17,6
Secondaire technique 1er cycle	7,8	6,1	6,9	7,0	4,4	5,7	7,4	5,3	6,4
Secondaire technique 2nd cycle	6,9	3,9	5,4	2,1	1,7	1,9	4,5	2,9	3,7
Supérieur	17,4	14,1	15,8	2,7	3,3	3,0	10,2	9,1	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'alphabétisation	94,3	92,6	93,4	73,9	57,3	65,0	83,7	73,3	78,2
Durée moyenne des études	9,8	9,4	9,6	7,2	6,8	7,0	8,5	8,2	8,4

Source : INS, EESI 2, 2010

Les femmes passent presque autant d'années à l'école que les hommes (en moyenne 8,2 ans contre 8,5 ans).

Du tableau 2.3, il ressort que 28,8% de jeunes sont en cours de scolarisation au Cameroun en 2010. Cette situation révèle que plus de sept jeunes sur dix ne sont plus dans le système éducatif. Ils sont par conséquent des potentiels candidats à l'insertion sur le marché du travail.

La proportion des jeunes potentiellement candidats à l'insertion professionnelle en milieu rural est de loin supérieure à celle du milieu urbain (77,1% contre 64,5%). Les jeunes en cours de scolarisation sont soit au secondaire 2nd cycle (59,3%), soit au supérieur (52,1%) ou au secondaire 1er cycle (38,6%). Les jeunes de sexe masculin sont en proportion plus nombreux

que les jeunes de sexe féminin à être scolarisés (33,9% contre 24,0%), ceci indépendamment du milieu de résidence.

En ce qui concerne l'âge, la proportion des jeunes en cours de scolarisation baisse avec l'âge. En effet, près d'un jeune sur deux (46,7%) de 15-24 ans et 5,1% de ceux de 25-34 ans est dans le système éducatif. Les déperditions scolaires et la recherche d'un emploi pourraient expliquer cette variation.

Tableau 2.3 : Proportion (%) de jeunes en cours de scolarisation par niveau d'instruction et âge selon le milieu de résidence et le sexe

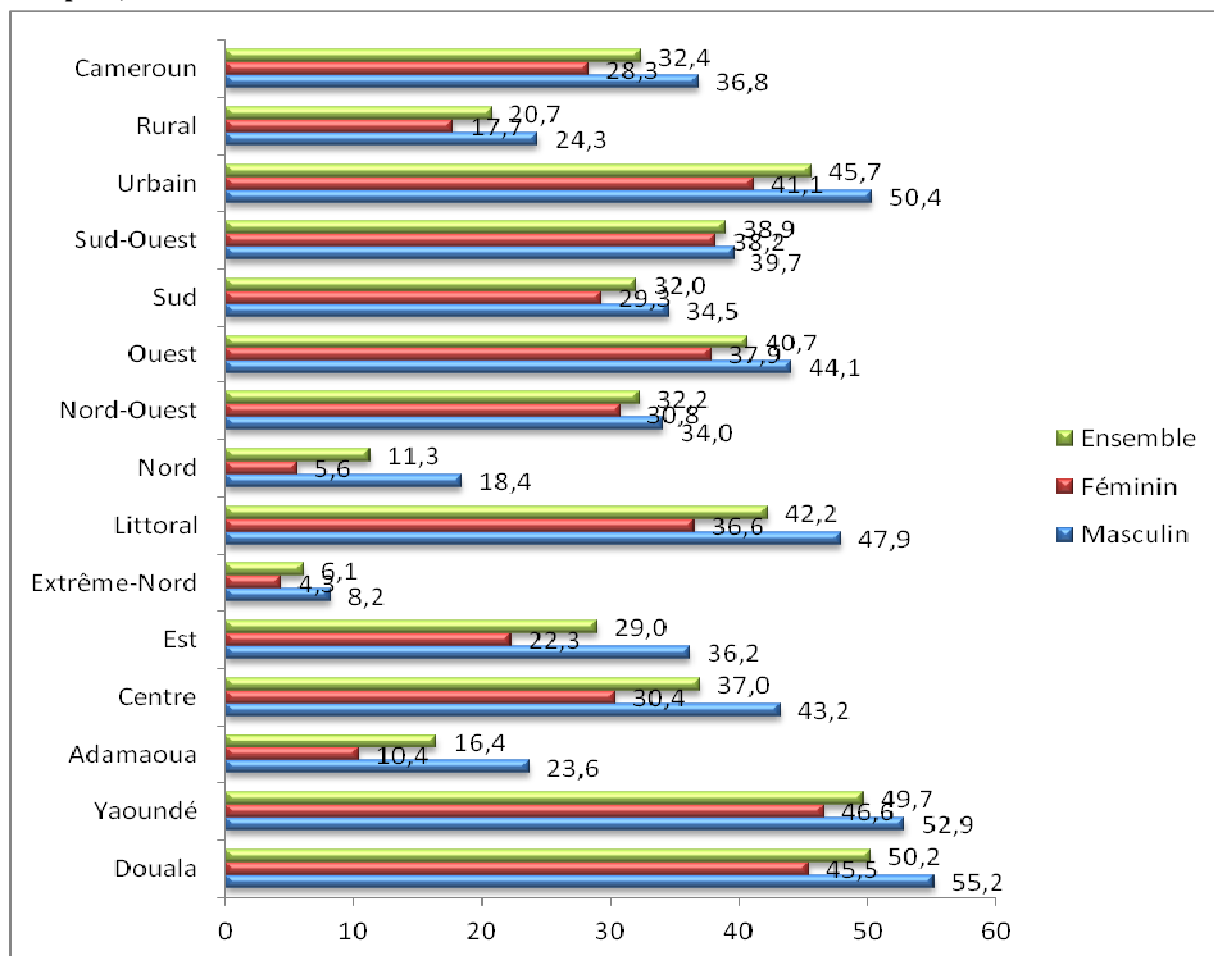
	Urbain			Rural			Cameroun		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Niveau d'instruction									
Primaire	6,8	3,1	4,9	12,8	4,9	8,7	10,9	4,3	7,5
Secondaire cycle 1 ^{er}	33,7	30,2	31,8	52,3	38,4	46,1	43,4	33,7	38,6
Secondaire cycle 2 nd	58,1	55,4	56,8	64,1	66,5	65,1	60,1	58,4	59,3
Supérieur	53,8	56,0	54,8	32,7	40,5	36,9	51,1	53,4	52,1
Age									
15-24 ans	61,6	51,7	56,3	51,6	27,6	38,7	56,2	38,6	46,7
25-34 ans	10,8	7,3	9,1	2,1	1,0	1,5	6,5	3,8	5,1
Ensemble	37,7	33,4	35,5	30,5	16,3	22,9	33,9	24,0	28,8

Source : INS, EESI 2, 2010

Par rapport à 2005, la proportion des jeunes en cours de scolarisation est passée de 27,3% à 28,8%. Cette proportion a augmenté chez les jeunes de 15-24 ans de 3 points. Cette situation pourrait résulter du rétrécissement du marché du travail qui imposerait au jeune de rester un peu plus longtemps dans le système éducatif.

En ce qui concerne la formation professionnelle, près d'un jeune sur trois (32,4%) a suivi une formation professionnelle de quelle que nature que soit. Cette proportion est plus élevée chez les hommes (36,8%) que chez les femmes (28,3%), en milieu urbain (45,7%) qu'en milieu rural (20,7%). La région de l'Extrême-Nord est celle où très peu de jeunes ont suivi une formation professionnelle (6,1%), alors que les villes de Douala (50,2%) et de Yaoundé (49,7%) enregistrent les plus fortes proportions de jeunes ayant suivi une formation professionnelle. L'offre de formation professionnelle pourrait justifier cet état de chose.

Graphique 2.1 : Proportion (%) des jeunes ayant suivi une formation professionnelle par région d'enquête, sexe et milieu de résidence



Source : INS, EESI 2, 2010

2.1.3 Environnement familial des jeunes

Le tableau 2.4 révèle que les ménages abritent en moyenne 2,1 jeunes. Selon le lien de parenté, la plupart de ces jeunes (46,4%) vivent encore sous le toit de leurs parents, 16,6% vivent chez un tuteur. La proportion des jeunes conjoints du chef de ménage (15,2%) est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (12,4%).

La répartition des jeunes selon le type de ménage⁶ dans lequel ils vivent montre que la plupart (42,5%) de jeunes vivent dans un ménage élargi, 31,9% dans un ménage nucléaire, 12,0% vivent dans un ménage monoparental élargi. Très peu de ces jeunes vivent avec un conjoint (2,3%) ou seul (4,2%).

⁶ Un ménage peut être constitué d'une seule personne (ménage unipersonnel), d'un couple sans enfant, d'un couple avec enfant(s) (nucléaire), ou d'un parent sans conjoint et de son (ses) enfant(s) (ménage *monoparental*). Un ménage élargi inclut les membres de la parenté qui n'appartiennent pas à la famille biologique.

Tableau 2.4 : Statut des jeunes dans les ménages, répartition (%) des jeunes par type de ménage en fonction du milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Nombre moyen de jeunes par ménage	2,3	2,0	2,1
Statut des jeunes			
Proportion de jeunes chefs de ménage	24,9	21,4	22,8
Proportion de jeunes conjoints du chef de ménage	12,4	15,2	14,2
Proportion (%) de jeunes enfants du chef ou du conjoint	42,8	48,7	46,4
Proportion de jeunes autres membres du ménage	19,8	14,5	16,6
Age médian des jeunes chefs de ménage	28,0	28,0	28,0
Age moyen des jeunes chefs de ménage	27,7	27,4	27,5
Répartition des jeunes par type de ménage			
Unipersonnel	5,3	3,5	4,2
Couple sans enfant	2,3	2,3	2,3
Couple avec enfants (nucléaire)	28,8	33,8	31,9
Monoparental nucléaire	8,3	6,4	7,1
Monoparental élargi	14,9	10,1	12,0
Élargi	40,4	43,8	42,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

Selon l'état matrimonial (tableau 2.5), six jeunes sur dix (57,7%) sont célibataires, deux sur cinq sont mariés ou en union libre (41,8%). La proportion des jeunes célibataires est deux fois plus élevée chez les 15-24 ans que chez les 25-34 ans.

Tableau 2.5 : Répartition des jeunes par état matrimonial selon le groupe d'âge et le sexe

Etat matrimonial	15 - 24 ans			25 - 34 ans			15 - 34 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	93,5	60,9	76,0	45,4	22,1	33,6	72,0	44,7	57,7
Marié(e) monogame	4,2	21,6	13,6	34,8	43,0	39,0	17,9	30,6	24,5
Marié(e) polygame	0,3	8,4	4,6	4,4	16,8	10,7	2,1	11,9	7,3
Veuf(ve)	0,0	0,1	0,0	0,2	1,4	0,8	0,1	0,6	0,4
Divorcé(e)/séparé(e)	0,1	1,0	0,6	0,6	3,2	1,9	0,4	1,9	1,2
Union libre	1,8	8,0	5,2	14,6	13,5	14,0	7,5	10,3	9,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

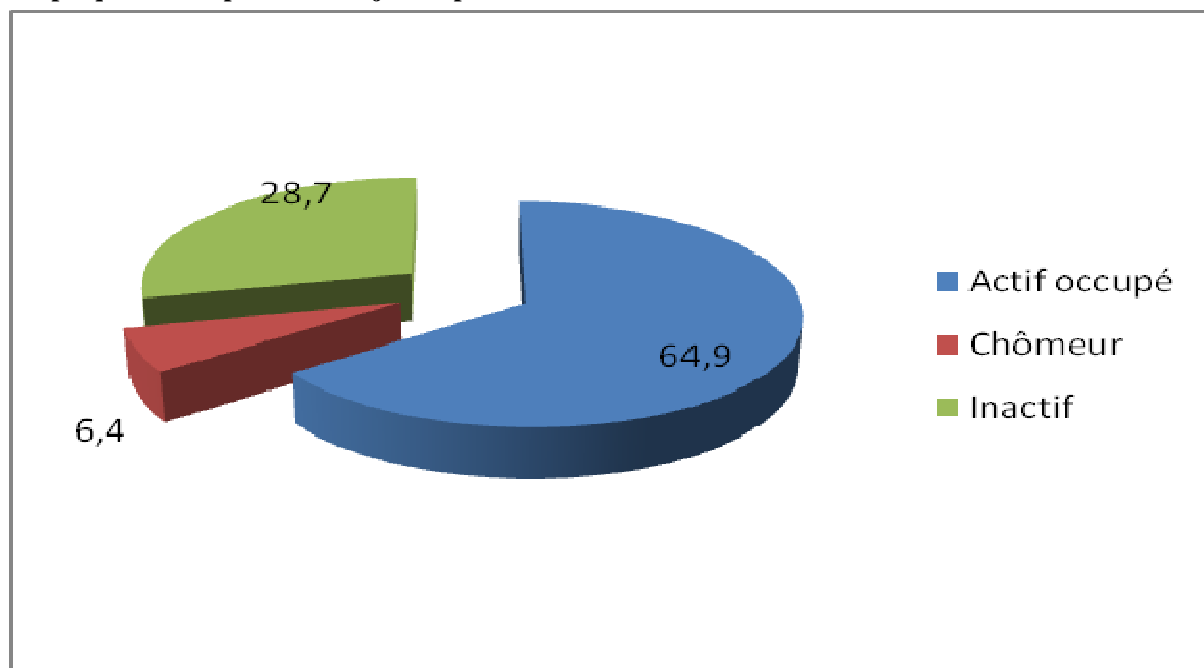
Source : INS, EESI 2, 2010

2.2 Situation d'activité des jeunes

L'objectif de cette section est d'examiner la situation d'activité des jeunes, sachant que leurs conditions d'activité seront approfondies dans les chapitres suivants.

La répartition des jeunes selon la situation d'activité révèle que 64,9% de jeunes sont des actifs occupés, 6,4% sont des chômeurs et 28,7% sont des inactifs (Graphique 2.2).

Graphique 2.2 : Répartition des jeunes par situation d'activité



Source : INS, EESI 2, 2010

2.2.1 Actifs

Un jeune est considéré comme actif s'il participe au marché du travail. La participation au marché de travail traduit alors le fait (i) d'exercer une activité économique (participation à toute activité de production de biens ou de services donnant lieu ou non à une rémunération monétaire ou en nature) ; (ii) ou d'être à la recherche effective d'une activité économique à exercer.

Le BIT recommande d'utiliser le taux d'activité comme indicateur de mesure de la participation au marché du travail. Pour une tranche d'âge donnée, le taux d'activité est le rapport entre le nombre de personnes qui participent au marché du travail et le nombre total de personnes dans cette tranche d'âge.

Tableau 2.6 : Taux d'activité (%) des jeunes par sexe, selon la région d'enquête et le milieu de résidence

	Région d'enquête												Milieu de résidence		
	Douala	Yaoundé	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe															
Masculin	71,7	63,3	71,7	85,2	83,3	80,5	85,4	86,2	76,8	85,0	76,1	71,5	68,6	83,2	76,2
Féminin	54,6	51,4	35,8	79,6	61,2	68,2	81,7	71,8	69,2	82,2	73,7	63,3	52,4	73,8	64,1
Ensemble	63,0	57,2	52,2	82,5	71,9	73,9	83,5	78,1	72,6	83,4	74,9	67,3	60,3	78,1	69,8

Source : INS, EESI 2, 2010

Dans l'ensemble, sept jeunes sur dix (69,8%) participent au marché du travail. Le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes (76,2% et 64,1% respectivement) et ce indépendamment de la région d'enquête et du milieu de résidence. Selon le milieu de

résidence, il y a une nette différence entre le taux d'activité des jeunes en milieu urbain (60,3%) et celui des jeunes en milieu rural (78,1%). Cette différence s'expliquerait par le fait que l'informel agricole emploie la majorité des jeunes en milieu rural. Sur la période 2005-2010, le taux d'activité des jeunes a légèrement baissé de 72,3% à 69,8%.

Les jeunes qui ont quitté le système éducatif ou qui ne l'ont jamais intégré semblent important à examiner. Ces jeunes représentent 56,4% et sont plus susceptibles de faire pression sur le marché du travail.

Tableau 2.7 : Taux d'activité (%) des jeunes ne fréquentant pas/plus l'école par sexe selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Cameroun
Sexe			
Masculin	94,6	96,4	95,6
Féminin	68,4	78,2	74,3
Ensemble	80,7	85,9	83,7

Source : INS, EESI 2, 2010

Ces jeunes sont plus nombreux en proportion (83,7%) à participer au marché du travail. On constate que le taux d'activité des jeunes de sexe de masculin est nettement plus élevé que celui des jeunes de sexe féminin (95,6% contre 74,3%).

2.2.2 Inactifs

Un jeune est considéré comme inactif, s'il ne participe pas au marché du travail, c'est-à-dire qu'il n'est pas classé dans la catégorie des actifs. Le taux d'inactivité est l'indicateur de mesure du phénomène de l'inactivité. Il est le complément à 100 du taux d'activité. Le taux d'inactivité des jeunes est de 30,2%.

Parmi les raisons d'inactivité, la scolarisation est la principale raison d'inactivité déclarée par la plupart des jeunes. En effet, 64,9% de jeunes en situation d'inactivité sont en cours de scolarité, 22,5% sont des femmes au foyer.

Tableau 2.8 : Répartition (%) des jeunes en situation d'inactivité par raison d'inactivité selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Raison d'inactivité			
Invalide ou en maladie de longue durée	3,2	3,7	3,5
En cours de scolarité, étudiant(e)	89,1	49,6	64,9
Femme au foyer	0,0	36,7	22,5
Rentier	0,1	0,2	0,2
Autre	7,5	9,8	8,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

CHAPITRE 3 : CHOMAGE DES JEUNES

Le chômage est une situation qui traduit l'absence de l'emploi pour des personnes en âge de travailler, disposant des aptitudes pour travailler et disponibles pour le faire. Il s'apprécie différemment selon le contexte. Le rapport principal de l'EESI 2 - Phase 1 a montré que le chômage décroît avec l'âge. Il est par conséquent plus accentué chez les jeunes que chez les adultes. Le présent chapitre aborde les différents aspects du chômage des jeunes.

3.1 Caractéristiques du chômage des jeunes

3.1.1 Taux de chômage

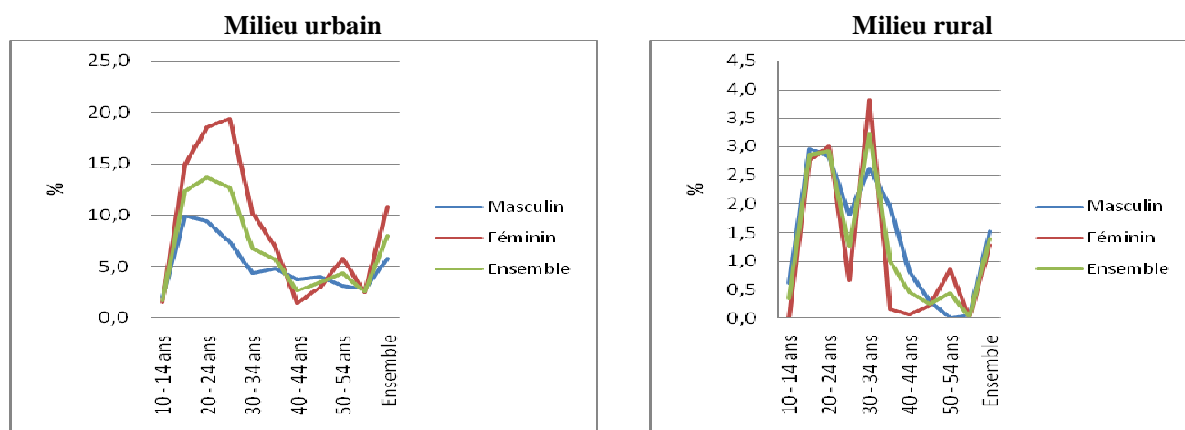
Il est important de revenir sur la définition du taux de chômage au sens du BIT et du taux de chômage au sens élargi, afin de mieux comprendre ce phénomène chez les jeunes. Au sens du BIT, le chômage correspond à la situation des actifs qui n'ont pas travaillé au cours des 7 jours précédant l'enquête, ne serait-ce qu'une heure, et qui recherchent un emploi et sont disponibles pour l'exercer immédiatement. Le chômage au sens élargi quant à lui regroupe les chômeurs au sens du BIT auxquels on ajoute ceux qui, bien que n'ayant pas cherché d'emploi au cours de la période de référence, restent malgré tout disponibles à travailler si on leur en proposait un.

Au niveau national, le taux de chômage des jeunes au sens du BIT est plus élevé (6%) que celui de l'ensemble de la population (3,8%). Cette situation illustre les difficultés qu'éprouvent les jeunes à s'insérer sur le marché du travail. Le graphique 3.1 présente l'évolution du taux de chômage par milieu de résidence et par sexe. Il ressort de celui-ci que les jeunes actifs sont beaucoup plus confrontés aux difficultés d'insertion sur le marché du travail que les adultes. Ces jeunes sont trois fois plus touchés par le chômage que les adultes (1,7%).

En milieu urbain (Graphique 3.1), le taux de chômage au sens du BIT passe de moins de 2% chez les 10-14 ans à 12,4% chez les 15-19 ans et atteint un pic de 13,7% chez les 20-24 ans. Cette tendance avait été également observée en 2005 où on est passé d'un taux de chômage de 3,5% chez les 10-14 ans à 13,5% chez les 15-19 ans, pour atteindre un pic de 18,6% chez les 20-24 ans.

Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Les jeunes du milieu rural, ne sont pas épargnés du chômage même s'ils sont moins affectés par celui-ci.

Graphique 3.1 : Taux de chômage au sens du BIT par âge et sexe selon le milieu de résidence



Source : INS, EESI 2, 2010

Au niveau national (Tableau 3.1), le chômage affecte beaucoup plus les jeunes de sexe féminin que ceux de sexe masculin. Au sens élargi, le taux de chômage des jeunes de sexe féminin est plus du double de celui des jeunes de sexe masculin (respectivement 12,3% et 5,6%). Les disparités existent suivant le milieu de résidence et selon le genre. La différence du taux de chômage élargi selon le milieu de résidence est presque de 5 points chez les hommes et de 18 points chez les femmes. Cette tendance est aussi observée pour le chômage au sens du BIT.

En milieu urbain, au sens du BIT, les femmes (16,1%) sont beaucoup plus exposées au chômage que les hommes (7,3%). Cette situation pourrait résulter non seulement de leurs faibles niveaux de qualification, mais également des barrières socioculturelles auxquelles elles font face dans leur processus d'accès à l'emploi. Pour ce qui du chômage élargi, on observe les mêmes tendances que précédemment. Les jeunes du milieu urbain sont plus affectés (23,5% de femmes et 8,5% d'hommes).

En ce qui concerne l'âge, les jeunes actifs de 15-24 ans sont plus affectés par le chômage que ceux de 25-34 ans avec une différence d'au plus 3 points. Pour ces deux tranches d'âge, le taux de chômage au niveau national est respectivement de 6,4% et 5,7% au sens du BIT et respectivement 10,2% et 7,7% pour le chômage élargi. En milieu urbain, il y a une différence de près de 7 points pour le chômage élargi et de 3,2 points pour le chômage au sens du BIT. Le taux de chômage élargi est plus élevé chez les jeunes (8,9%) que chez les 35 ans ou plus (2,6%).

Tableau 3.1 : Taux de chômage (BIT, élargi) par sexe et âge selon le milieu de résidence

	Chômage BIT			Chômage élargi		
	Urbain	Rural	Cameroun	Urbain	Rural	Cameroun
Sexe						
Masculin	7,3	2,5	4,6	8,5	3,3	5,6
Féminin	16,1	2,5	7,6	23,5	5,2	12,3
Groupes d'âge des jeunes						
15 - 24 ans	13,2	2,9	6,4	19,2	5,3	10,2
25 - 34 ans	10,0	2,1	5,7	12,9	3,2	7,7
Ensemble des jeunes	11,2	2,5	6,0	15,5	4,3	8,9
10 ans ou plus	8,1	1,4	3,8	11,4	2,4	5,7
35 ans ou plus	4,1	0,4	1,7	6,1	0,7	2,6

Source : INS, EESI 2, 2010

On observe une baisse du taux de chômage élargi des jeunes en milieu urbain entre 2005 et 2010. Ce taux est passé de 19,0% à 15,5%.

Au sens du BIT ou au sens élargi, le chômage des jeunes est une fonction croissante, à quelques exceptions près, du niveau d'instruction. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus les jeunes éprouvent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Cette situation pourrait s'expliquer par la faible capacité de l'économie à créer des emplois pour les personnes de plus en plus instruites et par l'exigence des personnes instruites vis-à-vis d'un type d'emploi recherché.

En milieu urbain, le taux de chômage est plus élevé chez les personnes ayant suivi un cursus académique général que chez ceux ayant suivi un cursus technique ou professionnel tant chez les jeunes de sexe masculin que chez ceux de sexe féminin.

Le taux de chômage au sens élargi des jeunes ayant suivi un cursus d'enseignement technique est respectivement de 10,1% et 10,4% pour les jeunes ayant le niveau d'instruction secondaire technique 2nd cycle et 1^{er} cycle contre 27,1% pour les jeunes ayant le niveau d'instruction supérieur.

Tableau 3.2 : Taux de chômage en milieu urbain par cycle d'études et selon le sexe

	BIT			Elargi		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Niveau d'instruction						
Sans niveau	5,1	10,4	7,0	7,3	26,1	14,9
Primaire	3,7	14,0	8,1	4,4	22,1	12,4
Secondaire général 1 ^{er} cycle	4,8	11,5	8,2	6,2	20,7	14,0
Secondaire général 2 nd cycle	9,8	17,1	13,4	11,0	21,5	16,3
Secondaire technique 1 ^{er} cycle	4,6	9,7	6,5	4,8	19,1	10,4
Secondaire technique 2 nd cycle	3,0	15,1	7,3	4,9	19,3	10,1
Supérieur	17,8	35,9	24,6	19,0	39,9	27,1
Ensemble	7,3	16,1	11,2	8,5	23,5	15,5

Source : INS, EESI 2, 2010

En milieu urbain, près d'une femme sur trois (35,9%) ayant le niveau d'instruction supérieur est au chômage contre près d'un homme sur six (17,8%). Ce taux de chômage élevé chez les femmes pourrait s'expliquer par leur exigence quant aux emplois sollicités, mais aussi par le fait qu'elles bénéficieraient, plus que les jeunes hommes, d'une prise en charge familiale.

Lorsqu'on s'intéresse au cas particulier des jeunes qui ont quitté le système éducatif ou qui ne l'ont jamais intégré, leur taux de chômage au sens élargi est de 7,9%. Ce résultat révèle que l'éducation exposerait plus les jeunes au chômage. En outre, il impose de questionner la qualité des emplois offerts sur le marché du travail.

Tableau 3.3 : Taux (%) de chômage (BIT, élargi) des jeunes ne fréquentant pas/plus l'école par sexe selon le milieu de résidence

	BIT			Elargi		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe						
Masculin	5,2	2,4	3,6	5,9	2,8	4,1
Féminin	14,9	2,0	6,7	22,4	4,8	11,5
Ensemble	9,5	2,2	5,2	13,6	3,9	7,9

Source : INS, EESI 2, 2010

Selon le statut migratoire des jeunes (Tableau 3.4), le taux de chômage des jeunes migrants est légèrement supérieur à celui des jeunes non migrants (7,6% contre 4,8%). En milieu urbain, on observe une tendance inverse. En effet, le taux de chômage est presque identique dans ces deux groupes (12,0% et 10,9% respectivement).

Tableau 3.4 : Taux de chômage (%) BIT par statut migratoire selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Cameroun
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Statut migratoire							
Natif	9,3	15,1	12,0	2,4	1,5	1,9	4,8
Migrant	6,3	16,9	10,9	3,0	4,4	3,7	7,6
Ensemble	7,4	16,2	11,3	2,6	2,5	2,6	6,0

Source : INS, EESI 2, 2010

3.1.2 Age moyen, niveau d'instruction et durée de chômage des jeunes

Le tableau 3.5 fait état de ce que l'âge moyen des jeunes en situation de chômage est de 23,9 ans alors que l'âge moyen des adultes en situation de chômage est de 43,3 ans. Des différences existent suivant le milieu de résidence. L'âge moyen des jeunes en situation de chômage est de 24,4 ans en milieu urbain contre 22,6 ans en milieu rural.

Le nombre moyen d'années d'études chez les jeunes en situation de chômage est de 9,9 ans (classe de 3ème de l'enseignement général ou 4ème année de l'enseignement technique) contre 8,7 ans chez les adultes (classe de 4ème de l'enseignement général ou 3ème année de l'enseignement technique). Les jeunes du milieu rural en situation de chômage ont fréquenté deux années en moins que ceux du milieu urbain. Par rapport à la durée du chômage, plus de la moitié des jeunes du milieu urbain (56,3%) en situation de chômage le sont depuis plus d'un an. Les jeunes primo demandeurs d'emploi éprouvent beaucoup plus de difficultés que les adultes primo demandeurs à s'insérer sur le marché du travail. Près de 3 jeunes sur 5 et un adulte sur cinq sont des chômeurs à la recherche du premier emploi.

Tableau 3.5 : Âge moyen des chômeurs, nombre moyen d'années d'étude, proportion de chômeurs par milieu de résidence

	Âge moyen (années)		Nombre moyen d'années d'études		Proportion de chômeurs de plus d'un an (%)		Proportion de chômeurs de première insertion (%)	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Milieu de résidence								
Urbain	24,4	43,7	10,3	8,8	56,3	72,7	62,0	16,1
Rural	22,6	41,8	8,7	8,1	51,1	76,7	69,1	31,7
Ensemble	23,9	43,3	9,9	8,7	54,7	73,4	64,0	18,8

Source : INS, EESI 2, 2010

L'étroitesse du marché du travail due à un faible niveau de création d'emplois décents oblige les jeunes à rester longtemps au chômage. La durée du chômage doit être entendue ici comme le temps pendant lequel les chômeurs n'ont pas accès à un véritable emploi, et non pas comme la période au cours de laquelle les individus n'auraient pas exercé la moindre activité économique, même la plus marginale. Au moment de l'enquête, les jeunes en situation de chômage avaient déjà passé 26,5 mois en moyenne au chômage dont 25,6 mois pour les femmes et 28,0 mois pour les hommes. Le manque de qualifications requises pourrait justifier cette durée relativement longue.

Les jeunes de sexe masculin en situation de chômage en milieu rural ont une durée moyenne au chômage supérieure à ceux du milieu urbain (37,0 mois contre 24,3 mois). On observe une situation différente chez les jeunes de sexe féminin où la durée moyenne de chômage en urbain est plus proche de celle en milieu rural (25,8 mois contre 24,7 mois).

Pour ce qui est de la région d'enquête, les jeunes du Nord-Ouest enregistrent la durée moyenne de chômage la plus élevée (44,4 mois), suivis de ceux du Nord (43,1 mois) et du Sud-Ouest (34,8 mois). Les jeunes en situation de chômage dans la région de l'Est ont la durée moyenne de chômage la plus courte, 5,8 mois. Cette durée moyenne est encore plus élevée lorsqu'on considère le chômage élargi. Au niveau national, l'on a enregistré 32,1 mois pour l'ensemble, 34,1 mois pour les femmes et 27,7 mois pour les hommes. Selon la région d'enquête, ce sont les jeunes du Nord-Ouest qui ont éprouvé beaucoup plus de difficultés, en termes de temps, à s'insérer sur le marché de l'emploi (45,3 mois contre 9,5 mois pour ceux du Littoral). La durée moyenne de chômage des jeunes a globalement baissé, passant de 29 mois en 2005 à 26,5 mois en 2010, soit une baisse de 3 mois. En milieu urbain, on observe cette même tendance.

Tableau 3.6 : Durée moyenne du chômage au sens du BIT (en mois) par sexe et génération selon la région d'enquête et le milieu de résidence

	Région d'enquête												Milieu de résidence		
	Douala	Yaoundé	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Urbain	Rural	Cameroon
Sexe															
Masculin	20,0	31,7	16,9	21,3	6,0	32,7	18,5	48,3	55,8	10,4	14,2	37,0	24,3	37,0	28,0
Féminin	16,1	31,2	19,4	42,5	5,6	43,1	7,6	32,8	38,5	18,0	36,5	32,0	25,8	24,7	25,6
Ensemble	17,2	31,4	17,8	29,9	5,8	37,1	12,1	43,1	44,4	16,2	32,7	34,8	25,2	30,6	26,5
Adultes (35 ans ou +)	60,5	51,8	38,4	19,5	0,0	109,7	128,8	24,0	39,1	15,9	74,2	60,5	54,2	98,0	61,4

Source : INS, EESI 2, 2010

3.2 Chômage de première insertion

Est considéré comme chômeur de première insertion tout chômeur à la recherche de son premier emploi. Au niveau national, un jeune sur deux (53,1%) en situation de chômage est un chômeur de première insertion contre moins d'un adulte sur cinq.

La proportion des jeunes primo demandeurs est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain (63,3% contre 49,9%).

Selon la région d'enquête, c'est dans l'Extrême-Nord (86,7%) qu'on enregistre la proportion la plus importante des jeunes primo-demandeurs d'emploi, suivi du Sud-Ouest (78,8%), du Nord (72,5%) et du Nord-Ouest (72,3%). Par contre, la région d'enquête du Littoral sans Douala est celle qui enregistre la plus faible proportion (18,3%) des jeunes primo-demandeurs d'emploi.

La proportion des primo-demandeurs a globalement augmenté sur la période 2005-2010, passant de 46,7% à 53,1% et beaucoup plus en milieu urbain avec 5,4 points d'écart. L'absence de création d'emploi et la croissance démographique pourraient justifier cette situation.

Tableau 3.7 : Proportion de chômeurs de première insertion (%) parmi les chômeurs (BIT) par sexe et génération selon la région d'enquête et le milieu de résidence

	Région d'enquête												Milieu de résidence		
	Douala	Yaoundé	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe															
Masculin	53,9	58,6	46,3	40,0	38,2	77,8	16,7	71,7	70,7	16,6	0,0	70,3	52,1	62,3	55,1
Féminin	37,1	57,6	35,9	67,1	51,1	100,0	19,5	74,5	73,1	57,1	27,2	90,3	48,5	64,5	51,6
Ensemble	43,0	58,0	42,7	50,5	45,5	86,7	18,3	72,5	72,3	44,2	21,2	78,8	49,9	63,3	53,1
Adultes (35 ans ou +)	9,5	17,4	13,3	0,0	0,0	70,4	0,0	61,9	0,0	0,0	0,0	18,5	12,9	42,0	17,7

Source : INS, EESI 2, 2010

Le niveau d'instruction est une caractéristique importante pour comprendre le chômage des jeunes. En effet, le type d'enseignement reçu et le niveau d'instruction atteint sont des facteurs les plus souvent avancés pour expliquer le chômage des jeunes. Les jeunes ayant le niveau supérieur (28%), ceux du niveau secondaire général (27,2%) et ceux du niveau secondaire technique (23,9%) sont respectivement les plus nombreux parmi les chômeurs de première insertion. La vraie question est celle de l'existence des emplois. Car la plupart des emplois offerts par l'économie sont des emplois précaires du secteur informel. Les jeunes sans instruction ne sont presque pas concernés par ce phénomène (0,1%). La proportion des primo-demandeurs d'emploi sans instruction était de 5% en 2005. Il y a donc une baisse de la proportion des primo-demandeurs d'emplois dans cette sous population entre 2005 et 2010. Le développement des activités de call box et de mototaxi pourraient justifier cette situation.

Tableau 3.8 : Répartition (%) des chômeurs de première insertion par niveau d'instruction selon la génération

	Sans niveau	Primaire	Secondaire général premier cycle	Secondaire technique premier cycle	Secondaire général second cycle	Secondaire technique second cycle	Supérieur	Ensemble
Génération								
Jeune	0,1	20,9	23,1	20,4	4,1	3,5	28,0	100,0
Adulte	0,0	21,5	58,4	1,5	3,5	1,0	14,0	100,0
Ensemble	0,1	20,9	25,2	19,3	4,0	3,3	27,1	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

La difficulté des jeunes à s'insérer sur le marché du travail est encore plus accentuée lorsqu'il s'agit des primo-demandeurs d'emploi. En effet, la durée moyenne du chômage de première insertion chez les jeunes est de 32,1 mois, dont 27,7 mois chez les hommes et 34,1 mois chez les femmes. En général, ces primo-demandeurs sont le plus souvent confrontés au manque d'expérience professionnelle, à l'inadéquation entre leur formation et les emplois offerts, à la méconnaissance même des réseaux de recherche d'emploi, etc. Il n'existe pas de différence de durée moyenne au chômage selon le milieu de résidence.

Tableau 3.9 : Durée moyenne (en mois) au chômage de première insertion par sexe selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Cameroun
Sexe			
Masculin	24,7	33,9	27,7
Féminin	35,2	31,0	34,1
Ensemble	32,1	32,1	32,1
Adultes (35 ans ou +)	61,3	97,4	67,7

Source : INS, EESI 2, 2010

3.3 Emploi antérieur et raisons de la perte d'emploi chez les jeunes en situation de chômage

Chez les jeunes ayant déjà eu une expérience sur le marché de l'emploi (emploi antérieur), le taux de chômage est de 7,3%. Ce taux est plus élevé pour ceux qui avaient le statut salariés (12,8%) que pour ceux qui étaient non salariés (5,2%). Cela signifie que les jeunes qui perdent un emploi salarié se réinsèrent plus difficilement sur le marché de l'emploi que ceux non salariés. Ce résultat pourrait s'expliquer par l'absence d'une culture entrepreneuriale chez la plupart des jeunes qui désirent seulement des emplois salariés, ces derniers étant très rares. La structure des emplois observés révèle que les emplois existants sont en majorité des emplois pour propre compte.

Par ailleurs, la réinsertion des anciens non salariés est plus difficile en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, le taux de chômage des anciens non salariés est de 10,2% en milieu urbain contre 3,3% en milieu rural. Cette situation serait due à la forte demande d'emploi enregistrée généralement en milieu urbain. On pourrait aussi penser que ces jeunes anciens non salariés seraient plutôt à la recherche des emplois salariés que non salariés, très peu disponible selon la situation économique actuelle.

Tableau 3.10 : Taux de chômage élargi (%) des jeunes par statut dans l'emploi antérieur selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Cameroun	
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Jeune	Adulte
Statut dans l'emploi antérieur								
Salarié	6,6	34,9	16,6	3,8	9,1	5,1	12,8	4,8
Non salarié	3,5	18,2	10,2	2,2	3,3	2,9	5,2	2,1
Ensemble	5,0	24,8	13,1	2,6	3,8	3,2	6,0	3,0

Source : INS, EESI 2, 2010

Deux types de motifs sont généralement avancés pour justifier la perte d'un emploi : le départ volontaire et le départ involontaire. D'après le tableau 3.11, les jeunes qui ont perdu leur emploi antérieur involontairement ont un taux de chômage plus élevé (13,9%) que ceux dont la perte de l'emploi antérieur a été volontaire (3,5%). Il s'agit pour la plupart des jeunes qui avaient un statut de salariés dans l'emploi antérieur, comme décrit ci-dessus. Les jeunes chercheraient pour la plupart des emplois salariés (cf. Rapport Principal EESI 2, Phase 1, page 72, section 5.5), alors que leurs chances de trouver un emploi salarié est de loin plus faible que celle de trouver un emploi non salarié (le taux de salarisation est de 20,3% sur le plan national).

Tableau 3.11 : Taux de chômage (%) des jeunes par motif de départ de l'emploi antérieur selon le milieu de résidence

	BIT		Elargi	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Motifs de pertes de l'emploi antérieur				
Départ volontaire	7,7	1,0	10,7	2,0
Départ involontaire	16,0	10,5	19,7	12,5
Ensemble	10,0	2,2	13,2	3,3

Source : INS, EESI 2, 2010

3.4 Stratégies d'insertion des jeunes en situation de chômage

Comme l'ont révélé les études antérieures (EESI 1, 2005), le manque de transparence sur le marché de l'emploi au Cameroun amène les jeunes à penser que le canal habituel de recherche d'emploi est biaisé et qu'il faille user des relations personnelles pour s'y frayer un passage. Au fil du temps, avec l'étranglement du marché de l'emploi, cette situation s'est présentée avec persistance à tel enseigne que les relations personnelles ou réseaux de relations sont devenues le mode le plus courant de recherche d'emploi.

Les canaux informels de recherche d'emploi sont utilisés par la grande majorité (88%) de jeunes en situation de chômage. Plus spécifiquement, ces jeunes recherchent principalement (40,2%) un emploi par le réseau de relation des parents et d'amis. La proportion de ceux-ci est plus importante en milieu rural (43,8%) qu'en milieu urbain (38,8%). La recherche directe auprès des employeurs vient en seconde position (21,0%). La voie de concours ou de petites annonces est utilisée par 8,5% de jeunes demandeurs d'emploi.

La proportion des jeunes utilisant principalement le canal des agences de placement et autres restent très faible (3,5%). L'opinion publique véhicule l'idée selon laquelle les agences de placement ne sont pas objectives, les critères de recrutement sont flous, ce qui entraîne un découragement des jeunes à passer par ces canaux pour rechercher un emploi. D'ailleurs, de nombreux jeunes utilisant ces canaux le font sans grande conviction parce qu'ils ne sont pas intégrés dans un réseau relationnel sur lequel ils peuvent fonder un espoir. L'initiative personnelle n'est généralement qu'un palliatif, très souvent utilisé lorsque les autres canaux sont épuisés. Cette structure est identique à celle observée en 2005.

Tableau 3.12 : Répartition (%) des chômeurs au sens élargi par canal de recherche d'emploi selon le milieu de résidence et la génération

	Urbain			Rural			Cameroun		
	Jeune	Adulte	Ensemble	Jeune	Adulte	Ensemble	Jeune	Adulte	Ensemble
Canal									
Aucun	17,4	23,3	18,7	22,1	29,6	23,0	18,8	24,5	19,8
Relations personnelles (parents ou amis)	38,8	51,2	41,3	43,8	64,1	46,3	40,2	53,4	42,7
Directement auprès des employeurs	22,8	13,0	20,8	16,4	4,5	15,0	21,0	11,5	19,2
Petite annonce/journal/autre	6,9	5,1	6,6	10,6	0,0	9,3	8,0	4,2	7,3
Canal informel (I)	85,9	92,6	87,4	92,9	98,2	93,6	88	93,7	89,0
Concours	10,5	2,8	8,9	3,7	1,7	3,4	8,5	2,6	7,5
Agences de placement et autres	3,6	4,5	3,8	3,4	0,0	3,0	3,5	3,7	3,6
Canal formel (II)	14,1	7,3	12,7	7,1	1,7	6,4	12	6,3	11,1
Ensemble (I & II)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

Les jeunes qui ont un emploi au moment de l'enquête, l'ont obtenu pour la plupart en utilisant le canal d'insertion « relations personnelles » (Tableau 3.13). En effet, plus d'un jeune actif occupé sur deux (51,4%) est passé par les relations personnelles pour trouver un emploi. Ce canal est aussi bien utilisé par les jeunes du milieu urbain que ceux du rural (47,3% et 53,9% respectivement). Contrairement à ce qui s'observe chez les jeunes en situation de chômage, ce n'est plus la recherche directe auprès des employeurs qui est le deuxième recours, mais l'initiative personnelle (37,0%). Généralement découragés par l'échec des autres recours, ils sont obligés de créer des emplois dans le secteur informel par leur initiative personnelle, quelle que soit la précarité de ceux-ci, question d'échapper au chômage. Les voies de concours et de placement et autres sont marginales.

Par ailleurs, la recherche d'un emploi aussi bien chez les chômeurs que chez les actifs occupés s'effectue davantage par le canal informel que par le canal formel (concours, agences de placement et autres).

Tableau 3.13 : Répartition (%) des actifs occupés par canal utilisé pour obtenir leur emploi selon le milieu de résidence et la génération

	Urbain			Rural			Cameroun		
	Jeune	Adulte	Ensemble	Jeune	Adulte	Ensemble	Jeune	Adulte	Ensemble
Canal utilisé									
Initiative personnelle	35,2	45,5	39,6	38,1	55,8	46,4	37,0	52,3	43,9
Relations personnelles (parents ou Directement auprès de l'employeur	47,3	29,8	39,8	53,9	35,9	45,5	51,4	33,8	43,4
Petite annonce/journal/Internet/autre	1,9	3,2	2,4	1,6	1,8	1,7	1,7	2,3	2,0
Canal informel (I)	95,6	87,5	92,1	98,2	95,6	97,0	97,2	92,8	95,2
Concours	3,7	10,2	6,4	1,3	3,1	2,1	2,2	5,5	3,7
Agences de placement/projet et programme d'insertion professionnelle	0,6	0,4	0,6	0,1	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
Promotion/nomination/mutation	0,1	1,9	0,9	0,4	0,9	0,6	0,3	1,3	0,7
Canal formel (I)	4,4	12,5	7,9	1,8	4,4	3,0	2,8	7,2	4,7
Ensemble (I & II)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

CHAPITRE 4 : STRUCTURE DES EMPLOIS, REVENUS ET CONDITIONS D'ACTIVITE DES JEUNES

Ce chapitre étudie de façon approfondie, les caractéristiques des jeunes qui avaient un emploi au moment de l'enquête. Il examine la structure de ces emplois à travers les secteurs institutionnels et les secteurs d'activité, les revenus tirés de l'emploi principal ainsi que les conditions d'activité des jeunes.

4.1 Caractéristiques des jeunes actifs occupés

Au niveau global, la population des jeunes actifs occupés est composée de 52,5% d'hommes et de 47,5% de femmes. La même structure semble se reproduire en milieu urbain alors qu'en milieu rural, on observe une répartition presque identique entre les hommes et les femmes (50,8% contre 49,2%).

La majorité de ces jeunes sont des migrants (52,9%), soit 62,8% en milieu rural et 36,8% en milieu urbain. Cette situation pourrait résulter du phénomène de l'exode rural des jeunes qui quitteraient les villages en direction des villes où ils espèrent trouver des emplois plus intéressants. Il s'agirait aussi de la sélectivité migratoire pour les jeunes migrants qui sont dans l'obligation de trouver un emploi par tous les moyens pour pouvoir se loger et satisfaire leurs besoins essentiels.

Le statut migratoire de ces jeunes est assez disparate selon la région d'enquête. En 2010, les jeunes actifs occupés qui ont le statut de migrant sont relativement plus nombreux dans les régions de l'Extrême-Nord (91,1%) de l'Adamaoua (66%) et du Nord-Ouest (69,5%) alors qu'en 2005, c'est plutôt dans les deux grandes métropoles (Yaoundé et Douala) et dans la région du Nord qu'on enregistre une grande proportion de jeunes actifs occupés qui sont des migrants. C'est dans la région du Sud (17,5%) qu'on rencontre la plus faible proportion de jeunes actifs occupés qui sont des migrants. Les conditions d'activité dans la région du Sud, pourraient figurer parmi les raisons de son peu d'attrait pour les jeunes migrants.

L'âge moyen de ces jeunes actifs occupés est de 24,7 ans. Cet âge moyen est plus élevé en milieu urbain (25,8 ans) qu'en milieu rural (24,0 ans), dans les villes de Douala et Yaoundé (26,5 ans) qu'ailleurs. Cet âge correspond à l'âge de sortie officiel du système d'éducation (enseignement supérieur) pour des personnes qui commencent l'école à l'âge de 6 ans.

L'ancienneté moyenne des jeunes dans l'emploi est de 4,6 ans au niveau national. La durée dans l'emploi en milieu rural est deux fois celle du milieu urbain (2,8 ans contre 5,7 ans). Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait qu'en milieu rural, très tôt, les jeunes assistent leurs parents dans les travaux champêtres, en travaillant comme aides familiaux. Selon la région d'enquête, les jeunes de l'Extrême-Nord ont la durée moyenne dans l'emploi la plus élevée (7,2 ans) et ceux des villes de Yaoundé et de Douala ont la durée moyenne la plus faible, située autour de 2,7 ans. Le niveau de la scolarisation et le niveau de chômage dans ces villes justifieraient une entrée tardive dans le marché de l'emploi de ces jeunes.

La différence entre le nombre d'année dans l'emploi et le nombre d'années passées dans l'entreprise permet d'étudier la mobilité des actifs occupés. Les résultats révèlent qu'il n'existe presque pas de différence entre l'ancienneté moyenne dans l'emploi et celle en entreprise. Ainsi, la plupart de ces jeunes en emploi seraient à leur premier emploi.

Le taux de salarisation, qui est un indicateur du degré de formalisation des relations de travail, est de 23,2% pour l'ensemble des jeunes ; donc beaucoup travaillent comme aides familiaux. Cet indicateur varie selon le milieu et la région de résidence. En général, la salarisation est un phénomène beaucoup plus urbain que rural. En effet, les taux de salarisation dans ces milieux sont de 42,4% et 11,5% respectivement. Au niveau régional, Yaoundé, Douala (près d'un actif occupé sur deux est un salarié) et dans une moindre mesure le Sud (près d'un actif occupé sur trois est salarié, 31,5%), l'Adamaoua, le Littoral et le Sud-Ouest se distinguent des autres régions, notamment l'Extrême-Nord, le Nord et l'Est où les taux de salarisation sont en deçà de la moyenne nationale.

Le taux de pluriactivité qui est le rapport entre le nombre de jeunes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires et le nombre de jeunes actifs occupés, est de 23,3%. Il est plus fréquent qu'un jeune actif occupé du milieu rural ait une activité secondaire que celui du milieu urbain. En effet, le taux de pluriactivité des jeunes en milieu rural est deux fois plus élevés (29,9%) que celui des jeunes en milieu urbain (12,6%). Selon la région d'enquête, les jeunes de l'Ouest, du Centre, de l'Est et de l'Extrême-Nord ont les taux de pluriactivité les plus élevés (respectivement 36,8%; 35,8% ; 34,9% et 31,1%).

Tableau 4.1 : Caractéristiques des jeunes actifs occupés

	Région d'enquête												Milieu de résidence		
	Douala	Yaoundé	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Urbain	Rural	Cameroun
Sexe															
Masculin (%)	59,3	56,7	62,5	52,7	56,5	50,0	51,5	48,1	47,7	46,4	55,1	51,6	58	49,2	52,5
Féminin (%)	40,7	43,3	37,5	47,3	43,5	50,0	48,5	51,9	52,3	53,6	44,9	48,4	42	50,8	47,5
Autres caractéristiques															
Migrants (%)	38,7	29,2	66,0	47,3	47,9	91,1	39,7	57,0	69,5	46,6	17,5	39,0	36,8	62,8	52,9
Age moyen (ans)	26,5	26,4	24,6	24,2	24,8	24,1	24,0	23,7	23,2	23,3	24,8	25,5	25,8	24	24,7
Durée moyenne dans l'emploi en années	2,6	2,7	4,8	5,1	4,6	7,2	4,2	5,9	5,0	4,3	2,8	3,8	2,8	5,7	4,6
Durée moyenne dans l'entreprise en années	2,6	2,8	4,8	5,4	4,6	7,2	4,3	6,0	5,0	4,4	2,9	3,9	2,9	5,7	4,7
Taux de salarisation (%)	44,1	48,1	26,2	17	20,1	7,25	23,7	9,1	16,6	17,2	31,5	23,9	42,4	11,5	23,2
Taux de pluri-activité (%)	10,3	8,7	15,5	35,8	34,9	31,1	38,4	21,1	17,0	36,8	21,1	24,5	12,6	29,9	23,3

Source : INS, EESI 2, 2010

4.2 Structure des emplois des jeunes actifs occupés

L'examen de la structure des emplois occupés par les jeunes s'effectue à travers leur répartition par secteur institutionnel et par secteur d'activité.

4.2.1 Emplois des jeunes par secteur institutionnel

La répartition des emplois des jeunes par secteur institutionnel est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail des jeunes. On distingue quatre secteurs institutionnels à savoir : le secteur public (administration publique et entreprises parapubliques), le secteur privé formel, le secteur informel non agricole, et le secteur agricole dominé par l'agriculture de subsistance.

Le secteur informel (agricole et non agricole) est le secteur dans lequel la grande majorité de jeunes (92,0%) exercent leur emploi. La part de l'emploi des jeunes dans le secteur formel reste faible (8%). Le secteur informel agricole concentre à lui seul presque la moitié des emplois globaux et plus de deux tiers des emplois ruraux, tandis que le secteur informel non agricole regorge 46,0% des emplois globaux, soit près de 78,6% des emplois urbains et un quart des emplois ruraux. Le secteur formel semble inaccessible aux jeunes, avec à peine 8% des emplois, en raison de la contraction des recrutements, autant dans la Fonction Publique que dans le secteur privé formel.

Tableau 4.2 : Répartition (%) des emplois occupés par les jeunes par secteur d'activité, secteur institutionnel, catégorie socioprofessionnelle en fonction du milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Secteur institutionnel			
Public	7,1	2,1	4,1
Privé formel	7,7	1,6	3,9
Informel non agricole	78,6	26,0	46,0
Informel agricole	6,5	70,3	46,0
Total	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité			
Secteur primaire	6,6	70,8	46,4
Industrie et BTP	22,8	9,5	14,5
Commerce	20,3	7,3	12,2
Services	50,2	12,5	26,9
Total	100,0	100,0	100,0
Catégorie socioprofessionnelle			
Cadre	6,7	1,2	3,3
Travailleur indépendant	39,4	45,8	43,4
Employé, ouvrier	23,9	5,6	12,5
Aide familial	18,2	42,8	33,4
Manœuvre et autre	11,8	4,7	7,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

Les jeunes qui travaillent dans le secteur formel relevant du public ont un niveau d'instruction largement supérieur à celui de l'ensemble de la jeune population active. Ils ont achevé avec succès 12,5 années d'études contre 6,3 dans l'informel agricole. Les travailleurs du secteur informel agricole sont ceux dont l'ancienneté est la plus longue, atteignant les 6,6 ans, contre moins de 4 ans dans les autres secteurs. Après les travailleurs du secteur public, ceux du secteur privé formel sont les mieux instruits, avec en moyenne plus de 11,2 années d'études scolaires réussies.

4.2.2 Emplois des jeunes par secteur d'activité

La structure des emplois par secteur d'activité confirme l'importance des activités agricoles (près de la moitié des jeunes actifs y sont employés). En milieu rural, le secteur primaire emploie la majorité des jeunes (7 sur 10), en milieu urbain c'est plutôt le secteur des services qui emploie la plupart des jeunes (un jeune sur deux). Cette situation résulterait de la prépondérance des activités agricoles en milieu rural et celle des services en milieu urbain. L'industrie et le commerce emploient chacun deux jeunes sur cinq en milieu urbain.

4.2.3 Emplois des jeunes par catégorie socioprofessionnelle

Les jeunes qui ont un emploi sont en majorité des travailleurs indépendants. En effet, la répartition des jeunes qui ont un emploi selon la CSP révèle que les travailleurs indépendants représentent 43,4%. Elle est suivie par celle des aides-familiaux (33,4%). La catégorie des cadres (3,3%) et celle d'employé ou ouvrier (12,5%) sont les moins représentés dans l'emploi des jeunes. Ces statistiques traduisent la qualité précaire de l'emploi occupé par les jeunes. Car les emplois indépendants se situent dans le secteur informel caractérisé par l'absence de sécurité et les bas revenus.

4.2.4 Quelques caractéristiques des emplois par secteur d'activité

L'âge moyen des jeunes en situation d'emploi, qui est de 24,7 ans varie très peu selon le secteur d'activité. Il passe de 23,5 ans dans le secteur primaire à 26,0 ans dans le secteur des services. En comparant la proportion des jeunes de sexe féminin à celle des jeunes de sexe masculin selon le secteur d'activité, on constate que sur l'ensemble des emplois des jeunes observés en 2010, 47,5% sont occupés par les femmes. Les emplois se répartissent de façon équitable entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'industrie. Les femmes sont en proportion un peu plus nombreuses que les hommes dans le secteur primaire (52,2% contre 47,8%). Elles occupent une faible proportion des emplois dans le secteur des services (38,3%).

Le secteur primaire qui tend à se confondre à l'informel agricole enregistre la plus grande proportion de migrants (67,8%) contrairement au secteur des services, qui occupe seulement 35,4% de migrants.

La durée moyenne des études de ces jeunes en emploi varie de 6,3 années d'études pour le secteur primaire à 9,2 années d'études pour le secteur des services en passant par 8,2 années d'études pour les secteurs de commerce et de l'industrie.

Tableau 4.3 : Caractéristiques des emplois par secteur d'activité

Secteur d'activité	Répartition (%)	Age moyen (ans)	Proportion de femmes (%)	Proportion de migrants (%)	Années d'études réussies	Ancienneté dans l'emploi (ans)
Secteur primaire	46,4	23,5	52,2	67,8	6,3	6,6
Industrie et BTP	14,5	25,0	50,0	48,7	8,1	3,2
Commerce	12,2	25,6	46,6	39,8	8,2	3,0
Services	26,9	26,0	38,3	35,4	9,2	2,6
Total	100,0	24,7	47,5	52,9	7,7	4,6

Source : INS, EESI 2, 2010

Quant à l'ancienneté dans l'emploi, elle est plus élevée dans le secteur primaire (6,6 ans) contrairement à tous les autres secteurs où elle se situe autour de trois ans.

4.3 Ancienneté des jeunes dans l'emploi

La répartition des jeunes selon l'ancienneté dans l'emploi révèle que 25,7% ont une ancienneté d'au plus un an, 33,2% ont une ancienneté comprise entre 2 et 4 ans et 41% ont une ancienneté d'au moins 5 ans.

Chez les jeunes ayant actuellement le statut de patrons ou de travailleurs pour compte propre, près de la moitié (respectivement 45,8% et 45,5%) ont obtenu leur emploi il y a au moins cinq ans. Par ailleurs, chez les cadres, 35,1% ont obtenu leur emploi il y a un an au plus et près de la moitié (47,9%) entre 2006 et 2008.

Quelle que soit la catégorie considérée, la plupart des jeunes ont une ancienneté comprise entre 2 et 4 ans. En effet, un jeune sur deux (47,9%) qui est dans la catégorie des cadres a une ancienneté comprise entre 2 et 4 ans. Cette proportion est de 38,4% pour les employés qualifiés, 36,1% pour les manœuvres, 35,2% pour les patrons, 34,8% pour les travailleurs pour propre compte.

Tableau 4.4 : Répartition (%) des jeunes actifs occupés par ancienneté selon la catégorie socioprofessionnelle

	Catégorie socioprofessionnelle						Ensemble
	Cadre	Employé qualifié	Manœuvre	Patron	Travailleur pour propre compte	Aide familial/apprenti/inclassable	
Ancienneté							
Moins de 1 an	15,5	23,6	35,5	9,5	10,9	13,6	15,3
1 an	19,6	15,0	13,6	9,6	8,7	9	10,4
2-4 ans	47,9	38,4	36,1	35,2	34,8	27,1	33,2
5-9 ans	16,0	18,8	11	27,8	27,3	30,8	25,8
10 ans ou plus	1,0	4,3	3,8	18,0	18,2	19,5	15,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

4.4 Revenus de l'emploi principal

Dans l'ensemble, le revenu moyen que les jeunes tirent de leur emploi principal est presque la moitié de celui des adultes. Ce revenu mensuel moyen est de 32 200 FCFA. Il est inférieur au revenu moyen au niveau national qui se situe à 39 400 FCFA (cf. Rapport Principal EESI 2, Phase 1, P.77).

L'analyse du revenu des jeunes par secteur d'activité montre que le secteur public et le secteur privé sont ceux qui offrent des meilleurs revenus. Le secteur informel agricole est celui offrant les plus bas revenus aux jeunes. Dans le secteur public, le revenu mensuel moyen des jeunes s'élève à 109 800 FCFA tandis que dans le secteur informel agricole, il s'élève à 11 700 FCFA.

Tableau 4.5 : Caractéristiques de l'emploi principal par secteur institutionnel et milieu de résidence

	Durée hebdomadaire de travail		Revenu mensuel moyen (en milliers de FCFA)		Revenu moyen horaire de l'activité, en FCFA	
	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte
Secteur institutionnel						
Public	42,0	41,6	109,8	163,1	734,0	1155,1
Privé formel	51,0	51,7	90,3	178,1	442,4	872,7
Informel non agricole	47,5	48,3	40,9	73,3	243,7	418,6
Informel agricole	34,3	35,8	11,7	20,6	95,0	168,1
Milieu de résidence						
Urbain	46,9	46,2	52,6	101,3	302,5	599,1
Rural	38,0	38,3	19,6	34,7	141,4	252,4
Ensemble	41,4	41,0	32,2	57,3	202,5	370,2

Source : INS, EESI 2, 2010

Il existe une disparité de revenus entre les jeunes du milieu urbain et ceux du milieu rural. Le revenu mensuel moyen des jeunes en milieu urbain s'élève à 52 600 FCFA contre 19 600 FCFA en milieu rural. L'écart (9 heures par mois) du nombre d'heures de travail des jeunes entre ces deux milieux ne saurait expliquer cette différence criarde de revenus. Cette situation pourrait expliquer l'attrait des jeunes pour le milieu urbain. Le revenu horaire des jeunes en milieu urbain est deux fois plus élevé qu'en milieu rural.

La répartition des jeunes actifs occupés par catégorie socioprofessionnelle permet d'avoir une ébauche d'explication de la faiblesse des revenus de ceux-ci. En effet, la plupart de ces jeunes exercent des emplois précaires, notamment comme travailleurs indépendants. En outre, un jeune sur trois est aide familial.

Tableau 4.6 : Caractéristiques de l'emploi principal des jeunes par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Répartition	Durée hebdomadaire de travail	Durée moyenne dans l'emploi (en années)	Revenu mensuel (en milliers de FCFA)	Revenu moyen horaire de l'activité (en FCFA)	
					Jeune	Adulte
Cadre	3,3	40,9	2,7	147,5	973,2	1229,8
Travailleur indépendant	43,4	41,5	5,1	39,6	273,3	289,4
Employé et ouvrier	12,5	53,4	2,8	56,3	275,8	601,3
Aide familial	33,4	35,2	5,3	1,0	7,7	15,5
Manœuvre et autre	7,4	48,8	2,2	36,5	203,0	199,5
Total	100,0	41,4	4,6	32,2	202,5	370,2

Source : INS, EESI 2, 2010

4.5 Horaires de travail

Au niveau national, un jeune sur trois travaille moins de 35 heures (33,4%) ou plus de 48 heures (32,6%) par semaine. La proportion des jeunes qui travaille plus de 48 heures est plus élevée en milieu urbain (46,2%), dans le secteur informel non agricole (48,8%) et dans le privé formel (46,6%).

Tableau 4.7 : Répartition (%) des jeunes par durée hebdomadaire de travail selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence

	Classe hebdomadaire de travail			Total
	Moins de 35 heures	Entre 35-48 heures	Plus de 48 heures	
Secteur institutionnel				
Public	22,7	52,5	24,8	100,0
Privé formel	8,7	44,7	46,6	100,0
Informel non agricole	24,6	26,6	48,8	100,0
Informel agricole	45,1	38,9	16,0	100,0
Milieu de résidence				
Urbain	24,4	29,4	46,2	100,0
Rural	38,8	36,8	24,4	100,0
Ensemble	33,4	34,0	32,6	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

4.6 Sous-emploi

4.6.1 Sous-emploi visible

Le sous-emploi visible est une situation qui caractérise les actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine. Le volume horaire de travail permet donc de bien le quantifier.

Le sous-emploi visible touche 14,5% de jeunes qui ont un emploi. Le taux de sous-emploi visible est plus élevé (31,1%) dans le secteur public. Ce taux est de 17,0% pour le secteur informel non agricole et de 10,8% pour l'informel agricole. Selon le milieu de résidence, l'on observe que le sous-emploi visible est plus important dans le secteur public (44,8% en milieu rural et 24,5% en milieu urbain) et dans le secteur informel non agricole (18,6% contre 16,2%). Le sous-emploi visible touche 17,2% de jeunes du privé formel en milieu rural contre 7,9% en milieu urbain et 15,4% de ceux qui exercent dans l'informel agricole.

L'analyse selon le sexe montre qu'il n'y a pas de différence de taux de sous-emploi visible entre les jeunes de sexe féminin et ceux de sexe masculin.

4.6.2 Sous-emploi invisible

Le sous-emploi invisible caractérise les actifs occupés dont le revenu horaire est inférieur au revenu horaire minimum. Il s'obtient en faisant le rapport du nombre d'actifs occupés gagnant moins du revenu horaire minimum à la population active occupée.

Dans l'ensemble, plus de six jeunes actifs occupés sur dix (65,6%) gagnent moins que le revenu horaire minimum. Ce taux est bien plus important en milieu rural qu'en milieu urbain (75,5% contre 49,3%). Le sous-emploi invisible des jeunes est plus important dans le secteur informel agricole (83,4%) et chez les jeunes de sexe féminin (74,0%), ceci quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 4.8 : Taux (%) de sous-emploi des jeunes par secteur institutionnel et le sexe selon le milieu de résidence et le type de sous-emploi

	Sous-emploi visible			Sous-emploi invisible			Sous-emploi global		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Secteur institutionnel									
Public	24,5	44,8	31,1	11,5	29,5	17,3	26,1	48,2	33,3
Privé formel	7,9	17,2	10,1	22,3	34,3	25,3	27,0	43,1	31,0
Informel non agricole	16,2	18,6	17,0	52,6	60,4	55,3	60,8	69,3	63,8
Informel agricole	15,4	10,5	10,8	83,6	83,4	83,4	87,3	85,6	85,7
Sexe									
Masculin	14,0	14,7	14,4	41,2	70,1	58,0	49,4	75,4	64,5
Féminin	19,0	12,3	14,5	60,6	80,7	74,0	68,6	84,2	79,0
Ensemble	16,1	13,5	14,5	49,3	75,5	65,6	57,4	79,9	71,4

Source : INS, EESI 2, 2010

Les jeunes actifs occupés de sexe masculin sont moins touchés par le sous-emploi invisible et ceci quel que soit le milieu de résidence. L'écart entre les jeunes actifs de sexe masculin et ceux de sexe féminin est de 10 points en milieu rural et de 19 points en milieu urbain.

4.6.3 Sous-emploi global

Le sous-emploi global synthétise toutes les formes de distorsions sur le marché du travail. Il s'agit du chômage, du fait de gagner moins que le revenu minimum horaire fixé par la loi, ou encore du fait de travailler involontairement moins de 35 heures par semaine, pour cause de conjoncture défavorable.

Le tableau 4.9 révèle que le taux de sous-emploi global est très élevé chez des jeunes (71,4%). Sur dix jeunes actifs occupés, huit sont en situation de sous-emploi en milieu rural et six sur dix le sont en milieu urbain.

Selon la région d'enquête, l'Extrême-Nord (86,7%), le Nord-Ouest (84,2%), le Nord (83,6%) et l'Ouest (82,6%) sont les régions qui enregistrent les taux de sous-emploi global les plus élevés chez les jeunes. En revanche, les métropoles Douala et Yaoundé enregistrent des taux de sous-emploi global les plus bas chez les jeunes, 44,8% et 59,4% respectivement.

Tableau 4.9 : Taux (%) de sous-emploi global des jeunes et adultes par région et le milieu de résidence

	Jeune	Adulte	Ensemble
Région d'enquête			
Douala	44,8	27,4	37,4
Yaoundé	59,4	36,8	49,8
Adamaoua	62,9	56,8	60,3
Centre	72,0	64,0	67,9
Est	68,5	66,0	67,5
Extrême-Nord	86,7	83,6	85,3
Littoral	72,6	64,7	68,8
Nord	83,6	70,1	78,5
Nord-Ouest	84,2	65,7	74,8
Ouest	82,6	67,7	74,8
Sud	63,9	52,0	58,4
Sud-Ouest	63,4	50,2	57,8
Milieu de résidence			
Urbain	57,4	39,5	49,8
Rural	79,9	70,5	75,5
Cameroun	71,4	59,9	66,2

Source : INS, EESI 2, 2010

Le sous-emploi global est plus élevé chez les jeunes que chez les adultes dans toutes les régions d'enquête. Par ailleurs, il se dégage deux grands groupes. Le premier avec les plus faibles niveaux de sous emploi comprend les deux principales métropoles du pays (Douala et Yaoundé), les régions du Sud, du Centre, du Littoral et du Sud-Ouest. Le second groupe avec les niveaux élevés de sous-emploi se rapproche du milieu rural et comprend les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême- Nord, du Nord et du Nord-Ouest.

4.7 Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants

4.7.1 Conditions de travail

La qualité des emplois dépend non seulement des revenus qu'ils procurent, du temps de travail qu'il impose, mais aussi d'autres caractéristiques telles que la durabilité de l'emploi, la régularité de l'emploi, la possession d'un contrat de travail, l'existence de prestations sociales ou de congés payés, les promotions ou les formations internes au sein de l'entreprise.

L'ancienneté moyenne dans l'emploi donne en général une idée de la stabilité dans l'emploi. L'ancienneté moyenne des jeunes dans leur emploi est de 6,5 ans (cf. tableau 4.9). Deux faits marquants attirent l'attention : l'ancienneté élevée chez les aides familiaux (7,0 ans) et celle faible chez les cadres, les employés et les manœuvres (moins de 4 ans). Cela dénote du fait que ces derniers commencent à travailler à un âge avancé contrairement à leurs homologues aides familiaux. En effet, pour exercer un emploi ils doivent suivre une formation ou un apprentissage (menuiserie, coiffure, couture, maçonnerie...), ce qui retarde leur entrée sur le marché du travail.

La précarité dans l'emploi peut se mesurer à travers la possession d'un contrat et d'un bulletin de paie. Les questions relatives au contrat de travail et au bulletin de paie ont été administrées uniquement aux salariés et aux aides familiaux. Les employeurs, les travailleurs pour compte propre et les apprentis n'ont pas été pris en compte. Le contrat de travail peut être écrit ou verbal.

Dans l'ensemble, seulement 8,5% de jeunes actifs occupés ont un contrat de travail. Ce niveau global de possession de contrat de travail cache des disparités selon le secteur institutionnel et la catégorie socioprofessionnelle. La faible proportion de jeunes ayant un contrat de travail est enregistrée dans le secteur informel, autour de 1,0%. C'est dans le secteur formel que l'on enregistre une forte proportion de jeunes ayant un contrat de travail, 78,6% pour le public et 57,5% pour le privé.

La proportion des jeunes qui ont un bulletin de paie est très faible (6,0%). Les proportions les plus faibles sont obtenues dans le secteur informel qu'il soit agricole ou non (moins de 2%). Cette situation serait liée au type d'activité et de relations liant les employeurs et les employés dans ces secteurs. La rémunération, lorsqu'elle existe, se fait le plus souvent sans trace écrite. Dans le secteur privé formel par contre, malgré le fait qu'au moins deux employés sur trois aient un bulletin de paie, des efforts restent à faire. Tous les employés devraient être rémunérés via un bulletin de paie.

4.7.2 Prestations sociales

D'après le Rapport Principal de l'EESI 2, Phase 1, le pourcentage des travailleurs bénéficiant des prestations de sécurité sociale est inférieur à 3%. Le constat précédent, doublé de la proportion relativement faible des jeunes dans le secteur formel permet d'affirmer que ces derniers sont peu nombreux à bénéficier des prestations sociales. Tout comme pour les prestations sociales, le regroupement professionnel n'est pas assez développé au Cameroun. Chez les personnes de 10 ans ou plus, moins de 5% des travailleurs déclarent être membres d'une association professionnelle.

Tableau 4.10 : Conditions de travail des travailleurs dépendants

	Avec un bulletin de paie		Avec contrat		Travailleurs permanents		Ancienneté	
	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte	jeunes	adulte
Public								
Cadre	93,5	98,8	96,4	98,5	100,0	99,7	4,7	15,0
Employé, ouvrier	73,0	80,9	79,9	84,8	97,7	98,9	5,0	14,0
Aide familial	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	3,6	9,5
Manœuvre et autres	77,6	59,1	67,8	74,9	96,8	80,7	4,2	9,1
Ensemble public	80,1	91,4	83,9	92,9	98,8	99,0	4,7	14,5
Privé formel								
Cadre	75,2	95,3	73,8	96,2	94,5	98,0	3,4	11,3
Travailleur indépendant	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	97,5	4,1	12,6
Employé, ouvrier	63,9	79,7	58,2	79,4	93,5	96,1	4,0	11,3
Aide familial	21,7	0,0	0,0	0,0	62,2	0,0	6,0	0,0
Manœuvre et autres	45,8	44,7	45,6	42,3	95,9	97,7	2,3	9,6
Ensemble privé formel	57,9	70,0	52,9	69,8	52,9	69,8	3,7	11,3
Informel non agricole								
Cadre	39,1	51,9	50,6	78,8	97,2	99,0	2,9	9,8
Travailleur indépendant	0,0	0,0	0,0	0,0	89,9	91,6	4,2	12,3
Employé, ouvrier	17,9	29,3	20,1	31,2	91,2	92,9	4,1	12,0
Aide familial	0,0	0,0	0,9	2,9	90,6	88,8	2,2	10,2
Manœuvre et autres	6,7	10,3	8,9	10,5	80,3	85,6	2,8	10,4
Ensemble informel non agricole	4,6	6,6	5,6	7,8	89,3	91,6	3,6	12,0
Informel agricole								
Cadre	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	2,0	0,0
Travailleur indépendant	0,0	0,0	0,0	0,0	63,2	68,4	11,4	30,5
Employé, ouvrier	12,8	10,2	22,2	21,4	97,1	96,1	4,1	24,6
Aide familial	0,4	0,3	0,9	1,3	42,6	29,3	8,8	28,6
Manœuvre et autres	6,8	7,6	13,5	22,8	86,0	95,7	5,0	15,6
Ensemble informel agricole	0,5	0,1	1,0	0,4	53,2	62,8	9,8	30,1
Ensemble								
Cadre	77,7	92,8	81,5	95,9	98,1	99,4	4,0	13,9
Travailleur indépendant	0,0	0,0	0,0	0,0	77,3	76,3	7,6	24,3
Employé et ouvrier	32,6	54,6	34,4	56,9	92,6	95,4	4,2	12,8
Aide familial	0,5	0,2	0,9	1,4	55,7	35,5	7,0	26,7
Manœuvre et autre	13,5	18,9	15,7	21,5	83,5	88,1	3,1	10,7
Cameroun	7,8	13,7	8,5	14,3	73,2	76,8	6,5	22,1

Source : INS, EESI 2, 2010

CHAPITRE 5 : DETERMINANTS DE L'INSERTION DES JEUNES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Les chapitres précédents ont fait une description de la situation des jeunes sur le marché du travail. Les éléments caractéristiques de l'emploi, du chômage et du sous-emploi des jeunes ont été présentés. Parmi ces éléments, on distingue les variables liées au capital humain et celles liées à l'environnement familial et au milieu de résidence de l'individu. Ce chapitre identifie les variables qui ont un impact significatif sur la situation d'activité.

Le modèle logistique multinomial qui est mis en œuvre permet d'identifier les déterminants de l'insertion des jeunes sur le marché du travail pour l'ensemble du pays et en milieu urbain.

5.1 Facteurs explicatifs de la situation d'activité des jeunes au niveau national

La modalité de référence retenue pour présenter les résultats du modèle logistique multinomiale est "actif occupé". On constate que toutes les variables retenues sont significatives au seuil de 1%.

Au niveau national (Annexe 1), le milieu de résidence, la région d'enquête, l'âge, le sexe, le statut migratoire, le fait d'avoir suivi une formation professionnelle, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la religion, le type d'entreprise où travaillait le père et la mère, le niveau d'instruction du père et la mère sont des déterminants de la situation d'activité des jeunes sur le marché du travail. Qu'en est-il de l'interprétation des rapports de risque ?

Les jeunes du milieu urbain sont plus exposés au chômage que ceux du milieu rural.

Les jeunes du milieu urbain ont respectivement 3,0 fois et 2,7 fois plus de risque d'être chômeurs et inactifs plutôt que d'être actifs occupés sur le marché du travail.

Le risque de chômer chez les jeunes est plus important au Sud-Ouest que dans les autres régions d'enquête.

Suivant la région d'enquête, les jeunes qui résident au Sud-Ouest (2,9 fois), à l'Est (1,6 fois) et à Yaoundé (1,4 fois), dans l'Adamaoua (1,3 fois) ont plus de risque que les jeunes qui résident à Douala d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés. Les jeunes qui résident dans les autres régions d'enquête ont moins de risque que ceux de Douala d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés. Cette tendance reste maintenue lorsqu'on s'intéresse aux jeunes en situation d'inactivité, même si les risques sont généralement plus élevés chez les chômeurs que chez les inactifs.

Les jeunes de 20-24 ans et de 25-34 ans sont plus exposés au chômage que ceux de 25-34 ans.

Selon l'âge, les jeunes de 20-24 ans et de 25-34 ans ont chacun 1,2 fois plus de risque d'être chômeurs qu'un jeune de 15-19 ans plutôt qu'actifs occupés. Un jeune de 25-34 ans a 27% de risque de moins qu'un jeune de 15-19 ans d'être inactif plutôt qu'actif occupé.

Lorsque l'âge du jeune augmente d'une année, sa probabilité d'être chômeur plutôt qu'actif occupé augmente de 9,0% alors que sa probabilité d'être inactif plutôt qu'actif occupé baisse de 9,0%.

Les jeunes de sexe masculin ont un risque plus élevé de chômer que ceux de sexe féminin.

Un jeune de sexe féminin a environ 66% de risque de moins qu'un jeune de sexe masculin d'être chômeur plutôt qu'actif occupé, toutes choses égales d'ailleurs. Par ailleurs, un jeune de sexe féminin a environ 56% de risque de moins qu'un jeune de sexe masculin d'être inactif plutôt qu'actif occupé.

Un jeune qui a le statut migratoire "migrant" a environ 1,2 fois plus de risques qu'un jeune "non migrant" d'être chômeur plutôt qu'actif occupé. Un jeune qui a un statut migratoire "migrant" a presque les mêmes risques qu'un jeune de statut migratoire "non migrant" d'être inactif plutôt qu'actif occupé.

Le risque de chômer augmente avec le niveau d'instruction.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, un jeune qui n'a pas suivi une formation professionnelle a respectivement 39% et 64% de risque de moins qu'un jeune qui a suivi une formation professionnelle d'être chômeur et inactif plutôt qu'actif occupé.

Par rapport au niveau d'instruction "secondaire technique", les risques pour un jeune d'être chômeur plutôt qu'actif occupé augmente avec le niveau d'instruction. En effet, un jeune de niveau "primaire" a 10,2% de risque de moins qu'un jeune de niveau "secondaire technique" d'être chômeur plutôt qu'actif occupé. Par contre, un jeune de niveau "supérieur" a 3,6 fois plus de risque d'être chômeur plutôt qu'actif occupé.

Suivant le statut matrimonial, les jeunes qui sont "mariés/union libre" ont 12,4% de risque de moins que ceux "célibataires" d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés. Par contre, les jeunes qui sont "veufs/divorcés" ont 1,2 fois plus de risque que ceux "célibataires" d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés. Les jeunes qui sont "mariés/union libre" ont moins de risque que ceux "célibataires" d'être inactifs plutôt qu'actifs occupés.

En ce qui concerne la religion, les jeunes de religion chrétienne ou musulmane ont respectivement 1,9 fois et 3,8 fois plus de risque que ceux qui sont animistes d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés. Cette tendance reste maintenue lorsqu'on s'intéresse à la situation d'inactivité.

En prenant en compte le type d'entreprise dans lequel travaillait le père, on constate que les jeunes dont le père travaillait dans une PME, une micro entreprise/propres compte et dans une exploitation agricole ont respectivement 1,7%, 13,9% et 49,0% de risque de moins que ceux dont le père travaillait dans une administration publique d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés. Par ailleurs, ces jeunes ont moins de risque que ceux dont le père travaillait dans une administration publique d'être inactifs plutôt qu'actifs occupés. Par contre, les jeunes dont le père travaillait dans une entreprise publique/parapublique, dans une grande entreprise privée, ont plus de risque que ceux dont le père travaillait dans l'administration publique d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés.

Chez les mères par contre, on constate que les jeunes dont la mère travaillait dans une entreprise publique/parapublique, dans une grande entreprise privée, dans une PME, une micro entreprise/propres compte et dans une exploitation agricole ont respectivement 42,1%, 34,4%, 39,5%, 41,3% et 37,9% de risque de moins que ceux dont la mère travaillait dans une administration publique d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés.

Par rapport au niveau d'instruction du père ou de la mère, plus le niveau d'instruction du père respectivement de la mère augmente, plus le risque pour leurs enfants d'être chômeurs respectivement inactifs plutôt qu'actifs occupés augmente. En effet, les jeunes dont le père ou la mère a le niveau supérieur ont respectivement 1,3 et 1,2 fois plus de risque que ceux dont la mère ou le père est non scolarisé d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés. Par contre, les jeunes dont le père respectivement la mère a le niveau primaire a 20,6% moins de risque respectivement 1,01 fois plus de risque que ceux dont le père respectivement la mère est non scolarisé d'être chômeurs qu'actifs occupés.

5.2 Facteurs explicatifs de la situation d'activité des jeunes en milieu urbain

En milieu urbain, la région d'enquête, l'âge, le sexe, le statut migratoire, le fait d'avoir suivi une formation professionnelle, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la religion, le type d'entreprise où travaillait le père ou la mère, le niveau d'instruction du père ou de la mère expliquent la situation d'activité du jeune sur le marché du travail urbain.

En dehors des jeunes qui résident dans le Littoral sans Douala, au Nord-Ouest et à l'Ouest qui ont moins de risques que ceux qui résident à Douala d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés, les jeunes des autres régions d'enquête ont plus de risque que ceux de Douala d'être chômeurs plutôt que d'être actifs occupés.

Le risque pour un jeune d'être chômeur augmente avec l'âge.

Un jeune de 20-24 ans a 13,2% moins de risque qu'un jeune de 15-19 ans d'être chômeur plutôt qu'actif occupé. De même, un jeune de 25-34 ans a 20,9% de risque de moins qu'un jeune de 15-19 ans d'être chômeur plutôt qu'actif occupé.

Lorsque l'âge du jeune augmente d'une année, sa probabilité d'être chômeur plutôt que d'être actif occupé augmente de 32,0% et sa probabilité d'être inactif plutôt qu'actif occupé baisse de 11,9%.

Les jeunes de sexe masculin ont un risque de chômer plus élevé à celui des jeunes de sexe féminin.

Un jeune de sexe féminin a 70,3% de risque de moins qu'un jeune de sexe masculin d'être chômeur plutôt qu'actif occupé, toutes choses égales d'ailleurs. En outre, un jeune de sexe féminin a 58,0% de risque de moins qu'un jeune de sexe masculin d'être inactif plutôt qu'actif occupé.

Un jeune qui est "migrant" a environ 1,1 fois plus de risque qu'un jeune qui est "non migrant" d'être chômeur plutôt qu'actif occupé. Par contre, un jeune qui est "migrant" a 10,8% de risque de moins qu'un jeune qui est "non migrant" d'être inactif plutôt qu'actif occupé.

Le risque de chômer augmente avec le niveau d'instruction.

Pour ce qui est de formation professionnelle, un jeune qui n'a pas suivi une formation professionnelle a 51,6% de risque de moins respectivement 71,0% de risque de moins qu'un jeune qui a suivi une formation professionnelle d'être chômeur respectivement inactif plutôt qu'actif occupé.

Les risques pour un jeune d'être chômeur plutôt qu'actif occupé augmentent avec le niveau d'instruction. En effet, un jeune de niveau d'instruction "primaire" a 13,2% de risques de moins qu'un jeune de niveau d'instruction "secondaire technique" d'être chômeur plutôt

qu'actif occupé. Par contre, un jeune de niveau "supérieur" a 2,8 fois plus de risque qu'un jeune de niveau d'instruction "secondaire technique" d'être chômeur plutôt qu'actif occupé.

En dehors des jeunes qui sont "veufs/divorcés" qui ont 33,8% de risque de moins que ceux "célibataires" d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés, les jeunes qui sont "mariés/union libre" ont 1,2 fois plus de risque que ceux "célibataires" d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés.

Les jeunes de religion chrétienne ou musulmane ont respectivement 1,4 fois et 1,3 fois plus de risque que ceux qui sont animistes d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés.

Les jeunes dont la mère ou le père travaillait en dehors de l'administration publique ont moins de risque de chômer que les autres jeunes.

Les jeunes dont le père travaillait dans une PME ou dans une micro entreprise/proprie compte ont respectivement 3,3% et 26,2% de risque de moins que ceux dont le père travaillait dans une administration publique d'être chômeurs plutôt qu'actif occupé. Par ailleurs, les jeunes dont la mère travaillait en dehors de l'administration publique ont moins de risque que ceux dont la mère travaillait dans une administration publique, d'être inactifs plutôt qu'actifs occupés.

Par rapport au niveau d'instruction des parents, les jeunes dont le père a un niveau d'instruction primaire ou secondaire ont respectivement 3% et 7% de risque de moins que ceux dont le père est sans instruction d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés. Le jeune dont la mère a le niveau d'instruction secondaire ou supérieur a 1,2 fois plus de risque que ceux dont la mère est sans instruction d'être chômeurs plutôt qu'actifs occupés.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A. Conclusion

L'objectif de cette étude était d'identifier les déterminants de l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Pour y parvenir, l'insertion a été opérationnalisée par la situation d'activité. Les jeunes représentent plus du tiers de la population du pays. Ces jeunes ont très peu recours à l'enseignement technique comparé à l'enseignement général quels que soient le cycle, le milieu de résidence et le sexe.

En milieu urbain, le taux de chômage est plus élevé pour les jeunes ayant suivi un cursus académique général que chez ceux ayant suivi un cursus technique ou professionnelle et ce, quel que soit le sexe, même si ce taux reste plus élevé parmi les jeunes de sexe féminin.

Pour s'insérer sur le marché du travail, les jeunes actifs occupés ont développé des stratégies basées sur les relations personnelles (parents ou amis) et dans une seconde mesure sur l'initiative personnelle. Par contre, ils s'insèrent très peu par les canaux formels (concours, agences de placement).

Les jeunes éprouvent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail et quand bien même ils ont réussi à s'y insérer, ils occupent dans la plupart des cas des emplois précaires dans le secteur informel. Le secteur formel leur étant presque inaccessible, la quasi-totalité des jeunes au Cameroun trouvent refuge dans le secteur informel où ils exercent comme aides familiaux et dans une moindre mesure comme travailleurs indépendants. Conséquemment, ils perçoivent une faible rémunération et sont en situation de sous-emploi. En outre, ils exercent généralement leur activité sans contrat de travail et parfois sans bulletin de paie.

Ce diagnostic global incite à la recherche des déterminants de la situation d'activité des jeunes sur le marché du travail. Le modèle postulé et estimé sur l'insertion des jeunes, laisse apparaître les variables de l'environnement familial des jeunes comme déterminant significatif de leur insertion sur le marché du travail.

Au niveau national, la région d'enquête, le milieu de résidence, l'âge, le sexe, le statut migratoire, le fait d'avoir suivi une formation professionnelle ou non, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la religion, la situation d'activité du père, la situation d'activité de la mère, le type d'entreprise où travaillait le père ou la mère, le niveau d'instruction du père et de la mère sont des déterminants de l'insertion professionnelle des jeunes.

En milieu urbain, la région d'enquête, l'âge, le sexe, le statut migratoire, le fait d'avoir suivi une formation professionnelle, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, la religion, le type d'entreprise où travaillait le père ou la mère, le niveau d'instruction du père et de la mère expliquent la situation d'activité du jeune.

Au delà de ces résultats liés aux caractéristiques individuelles, il est important de souligner que la situation de l'économie en général (macroéconomie) soit favorable pour une meilleure insertion professionnelle des jeunes.

B. Recommandations

La mise en place des politiques de formation professionnelle et de formation en alternance couplée à la promotion de l'auto emploi et à la décence des conditions d'activité chez les jeunes s'avèrent nécessaires pour éviter l'aggravation de la précarité des emplois occupés par les jeunes. Plus spécifiquement, il est nécessaire de:

- accélérer la mise en place des politiques visant l'amélioration de l'offre de la formation professionnelle, modalité importante de l'accès à un emploi de qualité ;
- sensibiliser les ménages sur l'importance de la formation professionnelle pour l'emploi ;
- recentrer l'organisation et le fonctionnement des établissements de formation supérieure diplômante (BTS, HND, DSEP, Licence professionnelle, etc.) et de formation professionnelle qualifiante à travers ; (i) la réorientation des programmes de formation en insistant sur la méthode d'alternance ; (ii) le recrutement de formateurs et enseignants desdits établissements ; (iii) l'appui multiforme à ces structures de formation ;
- diversifier les programmes d'insertion professionnelle en faveur des jeunes, des femmes et des personnes de niveau d'instruction supérieur et mettre en place le guichet unique pour l'emploi ;
- renforcer le système d'information (ONEFOP) et celle de l'orientation professionnelle (COSUP, FNE,...), ce qui permettrait de limiter en amont les délais d'insertion des chercheurs d'emploi et l'adoption par ces derniers des canaux formels de recherche d'emploi.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- A. Rosanvallon** (2002), « Cadrage stratégique de la politique de l'emploi au Cameroun », *OIT -Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale, Yaoundé, Décembre*.
- BIT** (1994), « Sources et méthodes », *volume 6, Genève*.
- BIT** (2000), « Recommandations internationales en vigueur sur les statistiques du travail », *Genève*.
- Blakemore, A.E. et S.A. Low** (1983), «A Simultaneous Determination of Past High School Education and Labor Supply», *Quarterly Review of Economics and Business*, vol. 23, no. 4, pp. 81-92.
- C. Hurlain** (2003), « Polycopié de cours d'Econométrie des variables Qualitatives », *Janvier*.
- E. Malinvaud** (1983), « Essai sur la théorie du chômage », *CALMAN-LEVY-1983*.
- El Aynaoui** (1997), « Participation, choix occupationnel et gains sur un marché du travail segmenté : une analyse appliquée au cas du Maroc », *CED-DT/18/1997*.
- Gilles Bertrand Njiké Njikam, Roland M. Lontchi, Violet F. Mwaffo** (2005), « Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun », *BIT Genève, cahiers de la stratégie de l'emploi*.
- GUEYE Abdoulaye** (1997), *Emploi et insertion sur le marché du travail dans un contexte de crise : cas de la ville de Yaoundé, mémoire de DESS en démographie*, Université de Yaoundé II, IFORD, 88 p.
- INS** (2005), « Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun en 2005, rapport principal, phase 1 », *Décembre*.
- INS** (2008), « Troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages, rapport principal », *Octobre*.
- INS** (2011), « Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun en 2010, rapport principal, phase 1 », *Octobre*.
- Julie Dubois** (2002), «Qu'est-ce qui incite les jeunes à poursuivre des études postsecondaires au Canada?».
- MINEFOP** (2007), Document de Politique Nationale de l'Emploi, Décembre.
- MINEPAT** (2009), Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, *Novembre*.
- OCDE** (1977), *Le rôle des diplômés dans l'enseignement et la vie professionnelle*, Paris.
- OCDE** (1979), *Les politiques futures d'éducation et l'évolution économique et sociale*, Paris.
- OIT** (2005), Conférence internationale du travail, 93^e session, « Emploi des jeunes : les voies d'accès à un travail décent », 103 p.
- République du Cameroun** (2003), Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, *Avril*.

ANNEXES

Annexe 1 : Résultats du modèle logistique multinomial au niveau national, en milieu urbain, chez les jeunes de sexe masculin et de sexe féminin

Variables explicatives	National		Urbain		Homme		Femme	
	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif
Milieu de résidence								
Rural	3,039***	2,652***	////	////	2,576***	2,862***	3,469***	2,690***
Urbain	Réf	Réf	////	////	Réf	Réf	Réf	Réf
Région d'enquête								
Yaoundé	1,361***	1,121***	1,331***	1,137***	1,552***	1,431***	1,253***	0,939***
Adamaoua	1,316***	1,220***	1,157***	1,457***	2,273***	1,490***	1,014	1,190***
Centre sans Yaoundé	0,823***	0,691***	1,487***	0,901***	1,348***	0,876***	0,584***	0,623***
Est	1,586***	1,062***	1,223***	1,114***	1,645***	1,623***	1,677***	0,977**
Extrême-Nord	0,788***	0,828***	1,356***	1,542***	1,240***	1,613***	0,578***	0,531***
Littoral sans Douala	0,782***	0,454***	0,459***	0,297***	1,240***	0,604***	0,672***	0,413***
Nord	0,563***	0,486***	1,177***	1,032***	1,091***	0,885***	0,381***	0,360***
Nord-Ouest	0,581***	0,910***	0,530***	0,539***	0,638***	0,850***	0,544***	0,964***
Ouest	0,484***	0,336***	0,466***	0,287***	0,334***	0,372***	0,519***	0,305***
Sud	0,952***	0,593***	1,028**	0,986*	0,729***	1,219***	1,093***	0,471***
Sud-Ouest	2,882***	2,231***	1,387***	1,370***	5,853***	4,056***	2,093***	1,721***
Douala	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Groupe d'âges								
20-24 ans	1,166***	1,071***	0,868***	0,867***	0,747***	0,788***	1,547***	1,505***
25-34 ans	1,203***	0,732***	0,791***	0,462***	0,723***	0,354***	1,673***	1,246***
15-19 ans	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Age	1,085***	0,907***	1,320***	0,881***	1,105***	0,848***	1,062***	0,898***
Age ²	0,997***	0,998***	0,993***	0,999***	0,997***	1,000*	0,997***	0,999***

Variables explicatives	National		Urbain		Homme		Femme	
	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif
Sexe								
Féminin	0,332***	0,436***	0,297***	0,420***	////////////////	////////	////////////////	
Masculin	Réf	Réf	Réf	Réf				
Statut migratoire								
Migrant	1,227***	0,981***	1,108***	0,892***	0,772***	0,801***	1,591***	1,087***
Non migrant	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Suivi de la formation professionnelle								
Non	0,612***	0,360***	0,484***	0,290***	0,443***	0,459***	0,733***	0,351***
Oui	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Niveau d'instruction								
Primaire	0,898***	0,413***	0,868***	0,265***	0,671***	0,313***	0,944***	0,493***
Secondaire général	1,247***	1,046***	0,891***	0,589***	1,044***	1,392***	1,185***	0,948***
Supérieur	3,634***	2,584***	2,839***	2,011***	4,327***	4,684***	3,223***	2,209***
Secondaire technique	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Etat matrimonial								
Marié/ Union libre	0,876***	0,961***	1,174***	1,109***	0,324***	0,100***	1,159***	1,072***
Veuf/divorcé	1,234***	0,861***	0,662***	0,722***	0,371***	4,628***	1,396***	0,550***
Célibataire	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Religion								
Chrétien	1,964***	1,522***	1,444***	1,021***	1,640***	1,588***	2,167***	1,304***
Musulman	3,848***	3,240***	1,258***	0,808***	1,734***	1,218***	7,273***	5,652***
Animiste	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf

Variables explicatives	National		Urbain		Homme		Femme	
	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif
Type d'entreprise du père								
Entreprise publique/parapublique	1,042***	1,447***	1,126***	1,500***	1,133***	1,576***	0,993	1,493***
Grande entreprise privée	1,058***	1,356***	1,210***	1,529***	1,070***	1,448***	1,104***	1,495***
PME	0,983**	0,904***	0,967***	0,792***	1,075***	1,000	0,938***	0,936***
Micro entreprise/proprie compte	0,861***	1,112***	0,738***	1,269***	1,302***	1,117***	0,726***	1,210***
Exploitation agricole	0,510***	0,973***	1,187***	1,019***	0,688***	0,773***	0,422***	1,081***
Administration publique	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Type d'entreprise de la mère								
Entreprise publique/parapublique	0,579***	0,862***	0,800***	1,053***	0,811***	0,957***	0,439***	0,794***
Grande entreprise privée	0,656***	0,790***	0,873***	0,970***	0,760***	0,943***	0,590***	0,731***
PME	0,605***	0,759***	0,611***	0,745***	0,787***	0,894***	0,486***	0,569***
Micro entreprise/proprie compte	0,587***	0,568***	0,683***	0,725***	0,538***	0,611***	0,539***	0,486***
Exploitation agricole	0,621***	0,409***	0,587***	0,689***	0,568***	0,582***	0,577***	0,298***
Administration publique	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Niveau d'instruction du père								
Primaire	0,794***	1,027***	0,970***	0,965***	0,907***	1,179***	0,738***	0,920***
Secondaire	0,878***	0,953***	0,930***	0,883***	0,981***	1,149***	0,799***	0,782***
Supérieur	1,312***	1,418***	1,068***	1,527***	2,068***	1,244***	0,870***	1,394***
Sans niveau	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Niveau d'instruction de la mère								
Primaire	1,008	1,148***	1,000	1,021***	1,223***	1,126***	0,907***	1,126***

Variables explicatives	National		Urbain		Homme		Femme	
	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif	Chômeur	Inactif
Secondaire	1,159***	1,328***	1,222***	1,101***	1,440***	1,263***	1,056***	1,298***
Supérieur	1,169***	2,635***	1,299***	1,826***	1,898***	4,883***	0,662***	1,230***
Sans niveau	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Constante	0,0483***	10,67***	0,0322***	159,2***	0,0275***	11,14***	0,0371***	10,61***
Observations	6 845 327	6 845 327	3 175 292	3 175 292	3 244 763	3 244 763	3 600 565	3 600 565

Niveau de significativité : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Source : INS, EESI 2, 2010

Annexe 2 : Equipe de rédaction

Noms et prénoms	Fonctions
TEDOU Joseph	Directeur Général de l'INS
SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin	Directeur Général Adjoint de l'INS
LIBITE Paul Roger	Chef de Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS
NDJOMO Sébastien	Attaché de Direction N°1 à l'INS
EBONGUE Abel	Assistant Technique auprès du PARFIP
NIEKOU Rosalie	Chef de Cellule du Suivi des Conditions de vie des manages/Coordonnatrice Technique de l'EESI 2 à l'INS
FOMO Antoinette	Chef de Cellule de la Cartographie et des Statistiques de l'Environnement à l'INS
KAMGHO TEZANOU Bruno Magloire	Chargé d'Etudes Assistant au Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS
EVINA MBO Fernande Irène	Chargé d'Etudes Assistant au Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS
TCHAKOUTE NGOHO Romain	Chargé d'Etudes Assistant à la Division de l'Informatique et des Banques de Données à l'INS